

Exposition

50 ans de photos
aux archives
départementales

p. 16



Conseil
Général



le Loiret



p. 11

Le Loiret en pointe sur la gestion des risques

© D. Chauveau

N° 119 - 2012 / 0,50 €



Face à
la crise, un
budget 2012
maîtrisé

p. 18



p. 22

Bilan d'une
année
verte pour
le Loiret



Fagor Brandt,
des marques qui
se démarquent

p. 6



Déclics en Loiret, 50 ans de photographie aux Archives départementales

EXPOSITION
du 5 décembre 2011 au 16 mars 2012

du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Archives départementales du Loiret
6 rue d'Illiers • Orléans
02 36 99 25 00

ENTRÉE LIBRE

Faire vivre le patrimoine
www.loiret.com



itinéraire

- 04 **ALBUM**
L'actualité du Loiret en images.
- 05 **TERRITOIRE**
Garantir une qualité de service aux collégiens avec une cuisine mutualisée
- 06 **ENTREPRENDRE**
 - Fagor Brandt, des marques qui se démarquent.
 - Festa a de quoi pavoiser.
 - L'économie en bref.
- 10 **GENS D'ICI**
 - Bernard Vaussion. Grand chef... d'État.
 - Myriam Berry-Hoornaert. Doigts de fée.
- 11 **DOSSIER** **Le Loiret en pointe sur la gestion des risques.**
- 16 **KALÉIDOSCOPE**
Déclics en Loiret, 50 ans de photos aux Archives départementales.
- 18 **COMPRENDRE**
Face à la crise, un budget 2012 maîtrisé.
- 21 **CÔTÉ SPORTS**
Quand le Loiret se jette à l'eau.
- 22 **TERRE-TERROIR**
 - 2010, bilan d'une année verte pour le Loiret.
 - Les pigeonniers du Loiret.
- 24 **D'HIER À AUJOURD'HUI**
 - Les Pastoureaux en croisade en Orléanais.
 - Henri Troyat, de la Russie au Gâtinais.
- 26 **LOIRET.WEB**
Web-sorties en bonne compagnie(s).
- 27 **CLUB 10-15**
A voté !
- 28 **OPINION**
Expression des groupes politiques du Conseil général.
- 29 **C'EST PRATIQUE**
L'Espace Info Énergie de bon conseil.
- 30 **LIRE, ÉCOUTER, VOIR**
Suggestions de lectures, de CDs et de sorties dans le Loiret.
- 31 **JEU-CONCOURS**
Quizz « Déclics en Loiret ».



21
Quand le Loiret se jette à l'eau
Le Loiret est le premier département de la Région Centre quand il s'agit de natation. Une activité dynamique malgré un manque de structures qui permet la découverte d'autres activités menées dans les bassins, petits et grands.



24
Les Pastoureaux en croisade en Orléanais
L'Orléanais est secoué, en 1251, par un soulèvement populaire appelé la « Croisade des Pastoureaux ». Une révolte qui marque à jamais l'histoire d'Orléans et la mémoire collective...



26
Web-sorties en bonne compagnie(s)
Le web permet à l'offre culturelle du Loiret de se décliner sous différentes formes. De l'agenda des événements aux sorties à ne pas manquer, il y en a pour tous les goûts et tous les budgets.

 **AVEC CE TAG ET VOTRE SMARTPHONE, DÉCOUVREZ DES CONTENUS SUPPLÉMENTAIRES EN LIGNE SUR LE SITE WWW.LOIRET.COM.**

→ **Téléchargez gratuitement** le lecteur de code 2D (ou "tag") sur l'application store de votre smartphone en tapant les mots clés "lecteur", "qr codes" ou "mobile tag".

→ **Lancez le lecteur de code 2D.** L'appareil photo s'ouvre automatiquement. Sur certains téléphones, le tag est tout de suite reconnu. Sur d'autres modèles, il faut le photocopier. Pour cela, vous devez approcher lentement le téléphone vers le tag qui doit se trouver au milieu de l'écran.

→ **Accédez** alors aux nouveaux contenus grâce à votre connexion 3G.

éditorial

Risque inondation : une prise de conscience collective

Si il y a une richesse que l'on ne peut soustraire à la France, c'est bien la beauté et la variété de ses paysages. Cette mosaïque nous oblige à des cohabitations fondées sur la bonne intelligence et le respect de chaque territoire. Le Loiret, à l'image de tous les départements Français, possède ses propres spécificités naturelles et géographiques qui l'obligent à considérer son développement de manière singulière. Cette singularité est en grande partie symbolisée par la Loire qui draine avec fierté notre département mais qui, au regard de l'histoire, nous rappelle, par ses caprices, que la nature est aussi sauvage, puissante et imprévisible. Même si la dernière grande crue de Loire remonte à 1907, le risque qu'une telle catastrophe se reproduise reste tout à fait probable. Les conséquences d'une possible crue lente ou rapide de la Loire, d'une rupture de digue ou encore d'une montée des nappes et des affluents annexes seraient, tant au niveau social qu'économique, considérables pour le Loiret et la France entière. Sans céder au catastrophisme, nous devons considérer avec raison la vulnérabilité du Loiret au risque inondation qui, je le rappelle, est le 1^{er} risque naturel en France. Avoir conscience de cela, c'est déjà faire un pas considérable vers une gestion du risque efficace servant à développer des actions qui minimisent les effets de tels scénarios. Le Conseil général du Loiret est depuis des années à la pointe sur ces questions. La collectivité départementale s'est fortement investie aux cotés de l'État et des autres collectivités locales pour mettre au point un plan de gestion des risques inondations qui préserve les populations et coordonne les activités de secours en quelques heures seulement. Je suis fier de constater que la prise de conscience est dorénavant nationalement acceptée par le biais, du Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI) consacré lors du Grenelle de l'environnement. Le Loiret, pionnier dans la mise en place de ces mesures, ne compte pas s'arrêter en si bon chemin en ayant toujours une longueur d'avance dans sa volonté de protéger sa population.



Éric Doligé,
Sénateur,
Président du Conseil général

Reflets du LOIRET Directeur de la publication : Jean-Noël Cardoux • Rédacteur en chef : Marc Vassal • Rédaction : Archives départementales du Loiret (p.16-17) L. Bigot (p.5-9 ; 25 ; 29), E. Boutheloup (p.10 ; 11-15 ; 22-23), C. Chenault (p.23), G. Cuny (p.26), J.-L. Derenne (p.27), J.-M. Flonneau (p.24), M. Hervez (p.21), J. Huguenin (p.29), B. Sanson (p.10 ; 18-20), M. Vassal (p.4-5 ; 25).
• Illustrations club 10/15 : J.-Ph. Chabot • Secrétariat général de rédaction : Laurent Bigot. • Rédaction, conception et réalisation : Scoop Communication
• Impression : Imprimeries Morault • Dépôt légal : Janvier 2012 • N° ISSN : 0769-5241.

Ce journal est aussi le vôtre : écrivez-nous à Reflets du Loiret, Hôtel du Département, Direction de la Communication, 15, rue Eugène-Vignat, BP 2019, 45010 Orléans Cedex 1 ou par courriel à : loloiret@cg45.fr. Tél. : 02 38 25 45 45 ou sur Internet : www.loiret.com

 Dans le souci du respect de l'environnement et dans une démarche de développement durable, ce magazine est imprimé sur papier 100 % recyclé Eural Premium, blanchi sans traitement chimique.

Chantier

Oréliance en bonne voie

Les travaux de construction du futur pôle de santé du nord d'Orléans avance à vive allure. Le président du Conseil général les a visités, le 9 décembre dernier. Ils affichaient cet automne plus d'un mois et demi d'avance sur le planning prévu. Le gros œuvre est désormais en grande partie achevé et la dernière grue devrait être démontée au printemps prochain. Le futur établissement de 50 000 m², construit sur la ZAC des Portes du Loiret Sud, à Saran, sera doté – entre autres – de 24 salles d'opération.



© P. Foulon

RECHERCHE

Nouvel équipement de pointe au CNRS

Le Centre de biophysique moléculaire (CBM) du CNRS d'Orléans s'est équipé en septembre 2011 d'un appareil d'IRM (Imagerie par résonance magnétique) pour la recherche scientifique en imagerie du vivant dans le cadre du projet ICPA (Imagerie de la cellule du petit animal). Un équipement de pointe que le Département a financé à hauteur de 700 000 € et qui a été inauguré le 8 décembre en présence d'Antoine Carré, vice-président du Conseil général.



© CNRS

Équipements

Nouveaux aménagements à Marcilly-en-Villette

Le président Eric Doligé a inauguré le 10 décembre plusieurs aménagements sur la commune de Marcilly-en-Villette : un ensemble de six logements locatifs à destination de personnes âgées pour la construction desquels le Conseil général a accordé une subvention totale de 53 600 € ; un local commercial destiné à l'exploitation d'une boucherie (dans le cadre du dispositif de maintien des commerces de première nécessité en milieu rural, le Conseil général a subventionné ce projet à hauteur de 38 000 €) ; et un espace partagé piétons-cyclistes avec pistes cyclables vers les écoles et le gymnase (moyennant deux aides départementales de 41 771 € et 63 880 €).



© E. Mangin

AUXY

Réhabilitation pour la maison de retraite

La première pierre des travaux de reconstruction de la maison de retraite d'Auxy, baptisée « Esther Lerouge », a été posée le 18 novembre dernier par le président Eric Doligé. Le Conseil général participe aux travaux et à l'aménagement de cet Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) pour plus d'un million d'euros. L'ouverture de cet établissement de statut public, entièrement habilité à l'aide sociale départementale, est prévue pour le premier semestre 2013.



© E. Mangin

Cerdon

Sécurisation de la route des Quenoux

Le Département a accompagné financièrement et techniquement la commune de Cerdon pour la réalisation de l'aménagement sécuritaire de la Route des Quenoux. Ces travaux ont consisté en la sécurisation des piétons et des cyclistes le long de cette voie par la création de cheminements piétonniers et d'une piste cyclable. Le Conseil général a accordé une subvention de 183 600 € à la commune de Cerdon pour encourager son projet, inauguré – avec d'autres aménagements routiers locaux, comme sur la RD948 – par le président Doligé en octobre dernier.



© E. Mangin

SAINT-AY

Une salle pour les associations

Le vendredi 11 novembre a été inaugurée la salle associative du groupe scolaire Chabassol, à Saint-Ay. Cette salle de 103 m², aménagée dans l'ancien préau de l'école, a fait l'objet d'une participation financière de 23 546 € de la part du Conseil général du Loiret.



© P. Foulon

Art

Dotations 2011 aux écoles de musique

En 2011, le Conseil général a aidé les écoles de musique à hauteur de 370 032 €. Ces subventions ont été réparties entre 86 écoles (associatives et municipales, enseignant musique, danse, théâtre). Au total, ces écoles regroupent plus de 10 000 élèves dans l'ensemble du département. Par ailleurs, 53 693 € ont été alloués à 26 ateliers de pratique artistique qui regroupent 1 123 élèves. C'est le 30 novembre que le Conseil général a remis ces dotations aux écoles de musique et ateliers de pratique artistique du Loiret, afin de participer au développement de la culture dans le département.



© B. Voinin

SOLIDARITÉ

À la rencontre des bénévoles des Restaurants du Cœur

Le 19 décembre dernier, le Président du Conseil général a rencontré les membres des Restaurants du Cœur. Alors que la période hivernale est engagée, Éric Doligé a souhaité encourager les bénévoles. Appuyés depuis longtemps par le Département, les Restos du Cœur bénéficient d'une subvention de fonctionnement annuelle de 30 000 €. En 2011, 77 500 € ont été attribués par le Conseil général aux associations intervenant dans le domaine de l'aide alimentaire.



© P. Foulon

Garantir une qualité de service aux collégiens avec une cuisine mutualisée



© D. Chauveau

La restauration scolaire fait partie des missions du Département. Il doit fournir des repas de qualité à l'ensemble des collégiens du département en respectant une tarification raisonnable. C'est pour honorer cet engagement qu'il étudie un projet de cuisine mutualisée.

Le Conseil général du Loiret œuvre quotidiennement à la qualité offerte aux usagers tout en renforçant le caractère social de la restauration. Depuis plusieurs années, une politique d'amélioration de la qualité dans la restauration a été mise en place. Le diagnostic a aussi porté sur le fonctionnement et l'organisation des demi-pensions et sur la mise en œuvre des compétences.

L'aménagement vient de présenter son projet de création d'une cuisine mutualisée aux élus et aux agents des collèges. Ce projet doit répondre efficacement à quatre enjeux : un enjeu social, un enjeu financier, un enjeu de développement durable et un enjeu de qualité des services. Chaque jour, le Conseil général assure le service public de restauration au sein des collèges. Le contribuable départemental prend en charge plus des deux tiers du coût d'un repas, la participation des familles en moyenne 3 euros étant acquittée auprès des collèges.

Stabilité des prix

Le montant des investissements à réaliser est important pour faire

face à l'amélioration, des conditions de travail, à l'amélioration de la sécurité sanitaire et à la satisfaction des convives. Dans le contexte économique actuel, une solution de mutualisation financée via un Partenariat public-privé (PPP) permettrait donc d'optimiser les ressources budgétaires et de s'engager sur la stabilité des prix des repas acquittés par les usagers. Ne pas recourir à la mutualisation engendrerait des répercussions sur

Répondre à quatre enjeux : social, financier, développement durable et qualité des services.

l'aménagement des collèges et exposerait le Département à acheter des repas à l'extérieur.

Dans le domaine social, le Conseil général entend poursuivre sa

démarche en faveur des personnels des collèges, une action reconnue comme exemplaire depuis la décentralisation. Cela en ouvrant au développement des compétences, à l'accompagnement des mobilités géographiques ou professionnelles, à l'amélioration des conditions de travail, à des constructions de bâtiments et des investissements appropriés. Dans les semaines à venir, des actions de concertation avec les différents acteurs se poursuivront donc, afin de formaliser le projet et de répondre aux attentes de chacun. ■

(**entreprendre**)

Fagor Brandt, des marques qui se démarquent

À Saint-Jean-de-la-Ruelle, Fagor Brandt produit chaque année 600 000 produits électroménagers, particulièrement pour les marques Fagor, Brandt, Sauter et De Dietrich. Des cuisinières, fours et tables à induction désormais labellisés « Origine France Garantie ».

Dans le brillant show-room de l'immense site industriel Fagor Brandt, à Saint-Jean-de-la-Ruelle, la très grande majorité des produits présentés revêtent, depuis novembre dernier, une toute nouvelle étiquette : « Origine France Garantie ». Pas vraiment une étiquette comme les autres. Car ce label est, selon ses promoteurs – l'association Pro France et les CCI – le seul en mesure de garantir véritablement l'origine des produits concernés, les appellations « Made in France » et « Fabriqué en France » étant galvaudées.

« Nous, explique Thierry Madzar, directeur de l'établissement Fagor Brandt d'Orléans / Saint-Jean-de-la-Ruelle, nous fabriquons réellement sur place 600 000 produits chaque année, pour un chiffre d'affaires d'environ 140 millions d'euros. » Et cela ne date pas d'hier, puisque l'origine de ce site, qui s'étend sur 55 000 m² couverts le long de la voie de chemin de fer Orléans-Tours, est à chercher du côté de la société créée par les frères Maure, sur le faubourg

Saint-Jean, à Orléans, au début du XX^e siècle. Une initiative qui a également donné naissance au groupe Thermor, situé juste de l'autre côté de la ligne SNCF.

Investissements locaux

Toujours est-il qu'aujourd'hui, de développement en plans de reprise, ce sont toujours près de 600 salariés – accompagnés d'une centaine d'intérimaires – qui s'affairent à l'emboutissage, l'émaillage, la soudure, la peinture ou encore le montage sur douze lignes de productions dédiées à la cuisson, d'où sortent des fours, des tables à induction et des cuisinières, sous un millier de références différentes.

« L'automatisation des lignes est relativement restreinte sur notre site, précise Thierry Madzar en se faufilant entre les fours dédiés à la cuisson de l'émail. Le plus souvent, nous travaillons sur des séries de 24 ou 48 pièces identiques seulement. » Du sur mesure qui permet, semble-t-il, de s'adapter au mieux aux besoins du marché. D'ailleurs, en 2011, Fagor-Brandt, qui fait



© L. Bigot

valoir « une démarche résolument tournée vers le maintien de sa production en France », a investi « plus de deux millions d'euros » sur son site stéréoruellan. De quoi placer l'entreprise sur les marches du podium français de l'électroménager (la première, notamment, en 2010), grâce aux ventes de



© L. Bigot

600 000 produits sont réalisés chaque année dans l'établissement loiretain de Fagor Brandt dont Thierry Madzar est le directeur.

Flashez ce tag et retrouvez notre rubrique « Loiret Eco »



Loiret.com

ORIGINE
FRANCE®
GARANTIE



© L. Bigot



© L. Bigot

Fagor Brandt en chiffres...

2 700 salariés au total, dont 590 à Saint-Jean-de-la-Ruelle (+ 100 emplois intérimaires en moyenne et une centaine d'emplois indirects sur la plateforme logistique de Meung-sur-Loire)

775 M€ de chiffre d'affaires, réalisés à plus de 30 % à l'export

5 sites de production : Saint-Jean-de-la-Ruelle (45), Saint-Ouen (41), La Roche-sur-Yon et Aizenay (85), Verolanuova (Italie)

2 plates-formes logistiques en France : Meung-sur-Loire pour 70 000 m² (45) et Saint-Quentin-Fallavier (38) pour 35 000 m²

7 marques commerciales : Fagor, De Dietrich, Brandt, Vedette, Sauter en France / Ocean et San Giorgio en Italie

15,5 % de part de marché en France en 2010

4 millions de produits vendus dans 100 pays chaque année

32 millions de produits dans les foyers français

de pièces sont identiques, elles sont montées avec le même soin et chaque produit, quelle que soit sa marque, est systématiquement contrôlé en bout de ligne. »

Force d'innovation

Ce qui fait également la force de Fagor Brandt, à Saint-Jean-de-la-Ruelle, c'est sa capacité à inventer de nouveaux produits. Cela grâce à une équipe forte de 11 % de l'effectif global, soit plus de 60 personnes ! « C'est ainsi qu'a été créée ici la première table à induction, dans les années 1990 », se félicite Thierry Madzar, en en présentant une évolution récente : la table dite « piano », « sans aucune zone de cuisson prédéfinie »... Même origine pour le premier four vapeur dédié au grand public...

Des produits qui, une fois qu'ils quittent leur usine, passent encore un peu de temps dans le Loiret, puisque Fagor-Brandt dispose, à Meung-sur-Loire de la plus grande de ses deux plate-formes logistiques françaises, opérée par ND Logistics dans un entrepôt Deret de 70 000 m², dédié aux activités

du nord de la France et de l'Europe. « Cette activité induite concerne une centaine d'emplois supplémentaires », poursuit Thierry Madzar, avant d'évoquer les destinations internationales de certains produits fabriqués localement : « 40 % de ce que nous fabriquons dans le Loiret est exportés ailleurs en Europe ou dans le monde ! » Mais où qu'ils aillent, ils portent plus haut que jamais les couleurs de l'« Origine France Garantie ». ■ L. B.

PMI-PME

(**entreprendre**)

Retour dans le Loiret pour Ecosystem



La société spécialisée dans la fabrication et la vente directe de produits innovants et naturels (notamment des compléments alimentaires), Ecosystem (9 salariés, 1,7 M€ de CA), créée à Saint-Jean-de-Braye en 1989 et installée à Terminiers (28) depuis 1991, s'installe sur la zone industrielle de Patay. Elle y a construit un bâtiment de 1 500 m², pour 370 K€ au total, tout en réalisant un investissement matériel de l'ordre de 50 000 € et en créant six emplois supplémentaires. Ce projet permet notamment à Ecosystem de développer la fabrication et l'embouteillage de la Cafrine, un nouveau produit à base de thé vert vinifié et de plantes naturelles. L'ensemble de cette implantation a été accompagné par l'Adel et soutenu par la commune de Patay et le Conseil général. ■

Footways à grand pas



footways
agriculture & environnement

© gaudin - Fotolia

La start-up orléanaise Footways a été désignée à l'automne coordinatrice du programme de recherche Aqua Team, labellisé par les pouvoirs publics dans le cadre du pôle de compétitivité orléanais Dream (préservation de la ressource en eau et des milieux). Un projet de 4,8 M€ sur trois ans, que l'État et les collectivités locales devraient financer à hauteur de 2 M€ et dont la dizaine de partenaires ambitionne de développer un progiciel d'optimisation de la ressource hydraulique en Beauce dans ses usages agricoles. Un enjeu majeur

puisque la nappe phréatique beauceronne est dite la plus importante d'Europe de l'ouest. La société Footways devrait par ailleurs passer d'une douzaine de salariés à une vingtaine d'ici à la fin 2012, grâce, notamment, au développement d'applications à destination du monde agricole. Elle a en outre récemment remporté un appel d'offres lancé par l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema) pour « rapporter » auprès de la Commission européenne des niveaux de pesticides dans l'eau, sur le territoire national, pendant trois ans. ■

UN GROUPE COOPÉRATIF TENTACULAIRE

La société Fagor Brandt est née du rachat du français Brandt (fondée par Edgar Brandt en 1956, puis successivement reprise par Thomson, ELFi, Elco) par l'espagnol Fagor Group, en 2005. Suite à ce rachat, Fagor Group est devenu n°1 de l'électroménager en France et n°5 en Europe en 2010, avec dix-huit sites de productions dans six pays différents (Espagne, France, Pologne, Maroc, Italie, Chine), réalisant 1,4 Md€ de chiffre d'affaires avec quelque 8 200 salariés. Par ailleurs, Fagor Group a été, dès les années 1950, la première entreprise du plus grand groupe coopératif mondial d'origine espagnole, Mondragon, qui, actuellement, fédère 270 entreprises (finance, industrie, distribution) et plus de 83 000 personnes pour près de 14 Md€ de chiffre d'affaires.

Le développement économique prioritaire

Sept acteurs majeurs du Loiret - CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises), Udel (Union des entreprises - Medef), FFB (Fédération française du bâtiment), la CMA (Chambre des métiers et de l'artisanat), Chambre d'agriculture, CCI (Chambre de commerce et d'industrie - ont signé début décembre dernier une charte pour le développement économique du département. Cela pour « *influer ensemble sur le débat public économique local et régional* ». ■

Stars Europe innove à Briare

La société Stars Europe, spécialisée dans la préparation technique de spectacles (éclairage, sonorisation) doit ouvrir en 2012, à Briare (où elle a son siège social), un pôle technique du spectacle vivant et de l'événementiel. Ce centre de 2 200 m², situé dans la ZA de Briare, permettrait de tester un événement à taille réelle (son, lumière, décors, échafaudages, etc.). Un projet soutenu par la Communauté de communes du canton de Briare et le Conseil général du Loiret et qui représenterait un investissement d'environ 1 M€.



Rubycom ouvre à Orléans

Entreprise parisienne spécialisée en solutions de télécommunication pour les entreprises, Rubycom (17 personnes, 600 K€ de CA) a choisi de s'implanter et de créer une douzaine d'emplois à Orléans, au sein du bâtiment de bureaux Genabum Park, dans le quartier de l'Argonne. Un second site qui bénéficie des capacités en ressources humaines du bassin d'Orléans. ■



Les chiffres-clés de l'Insee

8,8 % Taux de chômage dans le département du Loiret au 3^e trimestre 2011 (contre 8,6 % pour la région et 9,3 % au plan national).

261 328 nombre d'emplois salariés et non salariés au 31 décembre 2008 dans le Loiret, soit 28,3 % de l'effectif régional, estimé à 924 064.

28,4 % proportion des créations d'entreprises régionales réalisées dans le Loiret en octobre et novembre 2011, soit 769 créations.

Source : Insee Centre.



Un partenariat Agglo d'Orléans - HEC

La communauté d'agglomération d'Orléans a signé cet automne une convention de partenariat sur trois ans avec la prestigieuse école de commerce HEC. Cet accord, baptisé Start-up in vitro, a pour but de faire émerger des projets d'activité portés par des diplômés de l'école et dont le développement serait réalisé dans l'agglomération orléanaise.

5 M€ pour la Cosmetic Valley

Une enveloppe de crédits de 5 M€ va être mise à la disposition des entreprises de la Cosmetic Valley par la Caisse d'Épargne Loire-Centre. Les financements accordés pourront aller de 200 K€ à 1 M€ par bénéficiaire, avec des conditions préférentielles et des taux bonifiés. Un accord exclusif assorti du versement d'une subvention de la banque au profit de l'association Cosmetic Valley.

Burban Palettes grandit encore

L'entreprise Burban Palettes, créée en 1989 à Fleury-les-Aubrais et dont le siège est implanté à Ormes (300 personnes, 30 M€ de CA), a ouvert fin 2011 une nouvelle agence à Saint-Alban (Midi-Pyrénées). Fruit d'un investissement de 1,8 M€, cette unité est implantée sur 15 000 m² et doit créer une trentaine d'emplois.



La sucrerie d'Artenay investit

La sucrerie d'Artenay a annoncé une série d'investissements importants pour l'an prochain. Les travaux, d'un montant de 10 M€, doivent concerner la réalisation d'un atelier vinasse, la construction d'un nouveau bassin de décantation, ainsi qu'un atelier de méthanisation.



Hydropôle labellisé

Le Centre national des risques industriels (CNRI) a décerné le label « Entreprise responsable et durable » à la SARL Hydropôle (15 personnes, 1,8 M€ de CA). Située à Orléans, cette entreprise est spécialisée dans la maîtrise des risques techniques et bactériologiques dans les réseaux d'eau et dans la maintenance des équipements techniques utilisés pour faire circuler des fluides. Elle fait partie des dix entreprises ainsi labellisées.

Nouveau « site » pour S2E2

Le pôle de compétitivité régional S2E2 « Smart Electricity Cluster » a un nouveau site Internet : www.s2e2.fr. À la fois un site institutionnel et vitrine des actions du pôle comme des compétences de son réseau, il se veut aussi un outil capable d'initier de nouveaux contacts et permet de géolocaliser les adhérents.



« Envie d'entreprendre » dans le Centre

L'enquête multirégionale « L'envie d'entreprendre des Français », conduite par le quotidien Les Echos, a récemment fait étape à Orléans. Elle a révélé que 12 % des habitants de la région ont un projet de création et/ou de reprise d'entreprise dans les trois ans (contre 15 % au national) et 8 % un projet de reprise. Le créateur ou reprenneur type étant un homme âgé en moyenne de 35 à 49 ans, souvent artisan ou commerçant et habitant dans une agglomération de plus de 100 000 habitants.



Une antenne Isit à Orléans

L'Isit, « grande école » parisienne qui forme au management, à la communication interculturelle, à la traduction et à l'interprétation de conférence, a annoncé en décembre 2011 l'ouverture de son antenne orléanaise (à la rentrée 2012) dans les locaux du lycée Saint-Charles, lui-même reconnu dans l'enseignement des langues. ■



Nouveau laboratoire orléanais d'excellence

En décembre dernier, l'Université d'Orléans a installé un nouveau laboratoire de recherche appelé Labex Voltaire, pour « Volatils - Terre, Atmosphère et Interactions Ressources et Environnement ». Il représente un potentiel d'environ 150 personnes venant de l'université, du CNRS, du BRGM et de l'Inra regroupées sur quelques priorités thématiques et verrous scientifiques dans le domaine des ressources minérales et énergétiques, de l'usage et du conflit d'usage des aquifères, de la valorisation durable des sols et des zones humides, du suivi de la qualité de l'air et du changement climatique global.

Festa a de quoi pavoiser

Après avoir connu quelques difficultés, l'entreprise Festa, « unique fabricant français de drapeaux français », prépare l'avenir. Installée à Beaugency depuis la fin des années 1980, elle y intègre de nouveaux locaux.

Festa, c'est l'histoire d'un savoir-faire peu commun, né au XIX^e siècle, et d'une entreprise qui a connu plusieurs vies : créée en 1920 dans le nord-ouest de la France et déménagée en 1988 à Beaugency, elle entrera bientôt dans de nouveaux locaux (1 500 m² sur 10 000 m² de terrain) dans la zone Activoire. « Nous devons être parfaitement opérationnels avant la fin de l'hiver, car notre activité est saisonnière, explique Jean-Yves Charmetant, PDG de Festa depuis sa reprise, en 1996. Au printemps, les collectivités achètent de nouveaux drapeaux à l'occasion du 8 mai, puis pour chaque fête, jusqu'au 11 novembre ! » Tel est en effet le savoir-faire de l'entreprise, que son dirigeant définit comme « l'unique fabricant français de drapeau français ».



Le défi de Festa (1,7 M€ de CA), l'entreprise de Jean-Yves Charmetant, PDG, est de réaliser 60 % de son chiffre d'affaires à l'étranger.

Qualité et service

Mais les salariés de Festa - une vingtaine - ont d'autres atouts : « Si notre premier métier est de produire tout ce qui flotte au vent - drapeaux, banderoles, bannières, etc. - pour toute la France, nous disposons également d'une offre de sérigraphie et d'impression numérique et de produits destinés aux mairies, conseils généraux, etc. : des bustes de Marianne aux plaques de rues en passant par des panneaux de signalisation ou du matériel d'élections... « Ce que nous mettons en avant, c'est surtout le service et la qualité de ce que nous fabriquons ici », ajoute le dirigeant, en

racontant, au milieu d'un atelier de couture et de broderie multicolore, des livraisons de drapeaux en urgence pour un ministère, avant une réception officielle, ou pour Roland Garros, avant une finale inattendue ! Reste que réaliser 60 % de son chiffre d'affaires (1,7 M€ au total) avec une activité telle que le pavoisement représente un véritable défi pour Festa, à l'heure de la mondialisation : « Notre référence la plus vendue, le drapeau bleu-blanc-rouge classique* en 80 par 120 cm, est commercialisé seulement 15€ HT », se félicite tout de même Jean-Yves Charmetant. Chaque année, ce sont ainsi près de 25 000 drapeaux et 13 000 pavillons qui sont assemblées par les petites mains de Festa. L. B

* Festa confectionne aussi, par exemple, des drapeaux brodés haut de gamme jusqu'à 100 € pièce...



BERNARD VAUSSION
CHEF CUISINIER À L'ÉLYSÉE

© Présidence de la République - P. Segrette

Grand chef... d'État

D'un château de La Ferté Saint-Aubin au palais de l'Élysée... Drôle de destin que celui de Bernard Vaussion. Son attirance pour les fourneaux, il la doit à sa mère, cuisinière au château des Madères, en Sologne : « Tandis que mon père régissait la propriété, ma mère cuisinait pour les chasses. » À treize ans et demi, il démarre donc trois années d'apprentissage à la pâtisserie locale Dubois. Là, misant sur les capacités prometteuses de son élève, son patron active ses connaissances parisiennes pour l'introduire dans les cuisines des ambassades des Pays-Bas, puis de Grande-Bretagne, où il reste jusqu'en 1974, avant d'être affecté, pour le service militaire, à la Présidence de la République. « On m'a ensuite gardé comme ouvrier, pour un à deux ans supplémentaires... Et ça fait 38 ans que je suis ici, après être passé par tous les postes, avec, à chaque fois, l'aval du Président. » Nommé chef en 2004,

Bernard Vaussion nourrit, avec l'aide d'une équipe de vingt personnes, tout le personnel de l'Élysée, ainsi que les conseillers. Soit 200 couverts par jour. « Des repas privés du Président aux cocktails et dîners d'État, à l'organisation militaire, avec un service limité à 50 minutes. » Quant à la carte ? « Chacun impose ses goûts. Sous François Mitterrand, la cuisine était plus axée sur le poisson et les fruits de mer ; sous Jacques Chirac, c'était l'agneau, sous toutes ses formes, braisé, en gigot de sept heures... Avec Nicolas Sarkozy, la cuisine est plus allégée, avec 50 % viande, 50 % poisson. » Autant de mets raffinés préparés dans des cuivres de 1845 et servis dans de la porcelaine de Sèvres d'un siècle d'âge. À 58 ans, Bernard Vaussion, maître cuisinier et membre de l'Académie culinaire de France, ne boude pas son bonheur de servir au Palais : « C'est un privilège : on vit au rythme du Président ! ». ■

E.B.

Doigts de fée

C'est à Ferrières-en-Gâtinais dans le nord-est du département que Myriam Berry-Hoornaert, artiste, créatrice, styliste et costumière sans frontières, a posé ses valises. Elle y a installé son atelier de création « D'étoffe en beauté ». Et elle y crée parfois de véritables œuvres, en s'inspirant de ses voyages, du théâtre, des livres qu'elle dévore, des peintures... La dernière en date vient d'être récompensée par le Grand prix départemental des métiers d'art décerné par le Conseil général : une robe... reproduisant le célèbre « Baiser », de Klimt. « Je suis tombée jeune dans la marmite de la mode », raconte-t-elle, en évoquant sa mère couturière. Ce sont ensuite les voyages et diverses expériences artistiques qui l'ont nourrie : études aux États-Unis, premier travail en Suède, puis voyages sur les cinq continents. Désireuse de devenir danseuse étoile, Myriam Berry-Hoornaert a en effet parcouru le monde avec le prestigieux ballet russe, pour danser et s'occuper des costumes. De quoi développer son esprit créatif, mais aussi sa connaissance du monde et des langues ; elle maîtrise l'anglais,

l'allemand, le flamand, l'espagnol, sans oublier le français, qu'elle parle sans accent belge. Quand, il y a huit ans, cette artiste choisit finalement le Loiret, c'est par amour : « Je ne connaissais pas ce département, mais j'y suis venue pour épouser mon mari. » Un mariage d'amour qui lui a permis de poursuivre sa passion : la création de costumes et de robes... pour toutes. « J'entre dans les personnes pour comprendre ce qu'elles attendent de ma création, savoir quelles sont leurs envies. » Costumes, robes de mariée, haute couture ou créations originales pour les particuliers, les professionnels, les artistes... Myriam Berry-Hoornaert fait aujourd'hui du 100 % « made in Loiret ». ■



© D. Chauveau

MYRIAM BERRY-HOORNAERT
STYLISTE-COSTUMIÈRE



Le Loiret en pointe sur la gestion des risques

© D. Chauveau

La Loire déborde, un site classé Seveso explose, des chutes de neige exceptionnelles frappent à nouveau le Loiret, une pandémie se déclare... Face à de telles situations de crise pouvant impacter le département, le Conseil général se doit de protéger tant les populations que les acteurs sociaux et économiques. Ainsi pour éviter la paralysie totale ou partielle de son territoire, le Département a construit des plans d'action, afin d'assurer la mise en sécurité des personnes et des biens, le fonctionnement de ses services et, plus largement, le maintien des services rendus aux usagers.

Assurer les missions malgré la crise

Inondation, accident industriel, pandémie... Il est important pour le Conseil général en cas de crise d'assurer la continuité et le maintien des services dus aux usagers notamment en matière d'éducation, de réseau routier, de transport ou de solidarité. Pour ce faire, des Plans de continuité d'activités (PCA) sont conçus et mis en œuvre par le Département. Ils visent à maintenir opérationnels les services à la population du Conseil général par ordre de priorité. En fonction des phases d'alerte, chaque direction départementale se réfère à des « fiches réflexes » qui définissent les actions génériques à engager, grâce à des modèles de messages de gouvernance et de gestion de crise prêts à envoyer. Parallèlement, un plan de redéploiement et de réaffectation a été créé, via un système de géo-localisation de chaque agent, pour savoir s'il pourra se rendre à son travail. Durant la phase d'alerte, chaque agent rejoint ainsi le site qui lui a été affecté : soit son site habituel s'il est possible d'y accéder, soit un autre site. ■

E.B.



En cas de crise, les services à la population sont maintenus par ordre de priorité et le Conseil général sait si chaque agent peut, ou non, se rendre à son poste.

Des outils spécifiques pour la gestion de crise

Plus que jamais, le Web est au cœur de la gestion de crise, comme en témoigne Gwenaël Cuny, webmaster éditorial - chef de projets au Conseil général : « *Loiret.com a connu son pic historique de fréquentation lors de l'épisode neigeux de 2010, avec 16 399 visites et 56 607 pages vues en 24 heures, le 29 novembre.* » Mais, en plus du fil d'actualité et des bulletins spéciaux diffusés par la direction de la communication et les services sur le site loiret.com, une cartographie dynamique des risques par canton est en cours de développement. Outre l'aide à la décision pour les gestionnaires de crise, cet outil permettra d'informer, selon la nature du message, d'un côté État, collectivités, partenaires et entreprises et, de l'autre, le grand public. L'idée est, par exemple, de pouvoir croiser des données routières avec des hauteurs d'eau pour chaque scénario d'inondation, afin de déterminer si et comment un point donné du réseau routier peut être impacté. Et dans le souci d'assurer la continuité des services à la population, la mission « Connaissance des territoires et des populations » (MCOTP) a aussi développé un logiciel de géoréférencement. « *Il s'agit de géoréférencer le domicile et le lieu de travail de chaque agent, données qui restent bien sûr confidentielles, afin de déterminer leur vulnérabilité en cas de crise. Ainsi, il est possible d'identifier les personnes ressources disponibles et de qualifier leur mission* », précise Jérôme Baret, responsable de la (MCOTP).

En savoir +

Cartographie du Loiret sur geoloiret.cg45.fr

16 399 visiteurs en 24 heures ont accédé au site Loiret.com lors de l'épisode neigeux du 29 novembre 2010, un record.



En chiffres

- 80 000 personnes sont concernées par le risque inondation dans le Loiret, 70 000 habitant en zones inondables (dont 45 000 dans l'agglomération orléanaise)
- Sur les 2 700 agents départementaux, 14 % habitent dans une zone d'aléa identifiée par le Plan de prévention des risques d'inondation
- 56 607 pages vues et 16 399 visites sur Loiret.com dans la seule journée du 29 novembre 2010 (contre 40 000 visiteurs et 140 000 pages vues en moyenne sur un mois)
- 6 400 T de sel déversées sur les routes entre le 15 novembre 2010 et le 14 mars 2011

Une cellule dédiée à la gestion de crise

Canicule, tempête, hiver exceptionnel, inondation ou encore accident industriel, le Département s'est engagé dans une démarche globale de réduction de ses vulnérabilités. Aussi, pour faire face à toute éventualité, le Conseil général a construit son dispositif de gestion de crise.

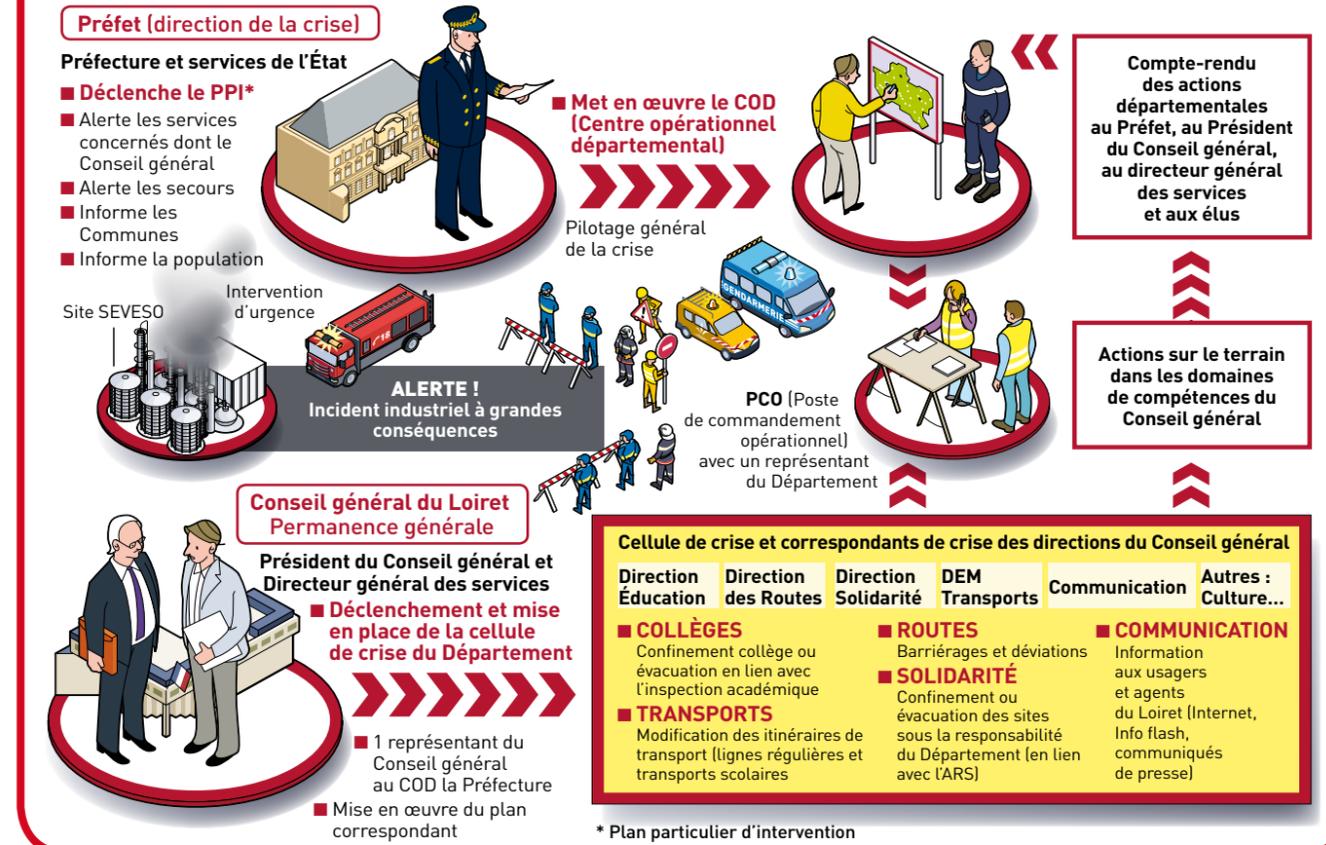
« Dès que l'alerte est donnée par la préfecture, le Département active sa cellule de crise, sous l'autorité du président du Conseil général et de son directeur général des services départementaux, explique Didier Roch, directeur de crise délégué.

Disposant de correspondants dans les différentes directions (transports, routes, éducation, autonomie, etc.), cette cellule est chargée de la mise en œuvre opérationnelle des différents plans d'action et répond aux demandes de l'État en termes de mobilisation des moyens départementaux. » Si nécessaire, la cellule de crise peut prendre sa forme dite « restreinte », typiquement lors d'un événement à cinétique rapide (par exemple accident de transport de matières dangereuses) ; son fonctionnement ne nécessite pas alors l'implication de l'ensemble des services. En dehors de ces cas spécifiques, la cellule de crise s'appuie sur l'ensemble des compétences de tous les services et de tous les agents ; elle articule son action autour de deux pôles, « Anticipation et décision » (conduite opérationnelle) et « Suivi de la situation et préparation des décisions » (appui), le tout avec un bureau de communication transversal aux deux pôles, pour l'application du plan de communication de crise départementale. ■ E.B.



« En cas de crise, l'ensemble des compétences de tous les services et de tous les agents sont mobilisées », explique Didier Roch, directeur de crise délégué du Conseil général.

DISPOSITIF D'UNE GESTION DE CRISE



Lente ou rapide ?

Il existe deux grands types de phénomènes à l'origine d'une crise majeure : à cinétique lente ou à cinétique rapide. Et la distinction entre ces deux situations, en fonction de la vitesse des événements, s'avère essentielle. Elle conditionne les moyens à mettre en œuvre pour la protection des personnes et des biens, tout comme les comportements à adopter en période de crise. Ainsi, dans le cas d'une crue par exemple, on parlera de cinétique lente s'il s'agit d'un phénomène de type débordement de rivière ou remontée de nappe phréatique ; dans ce cas, les événements laisseront assez de temps pour permettre à des plans d'évacuation ou de mise à l'abri de fonctionner. Dans le cas contraire, on parlera de cinétique rapide (rupture de digue, etc.). Par ailleurs, pour de tels phénomènes dangereux, sept niveaux d'aléa sont définis réglementairement, de « faible » à « très Fort + », en fonction à la fois des probabilités des phénomènes et des intensités de leurs effets.

Des agents en prise directe avec le terrain

Au Conseil général, chaque direction (routes, transports, éducation, autonomie, etc.) est responsable de la mise en œuvre des décisions du directeur de crise et doit rendre compte en temps réel de l'application effective de ces décisions. Pour y parvenir et pour être en prise directe avec le terrain, chacune de ces directions s'appuie sur un correspondant de crise (plus un autre à la préfecture). Chargés de faire l'interface entre la cellule de crise et les événements sur le terrain, ces correspondants travaillent en transversalité, créant une dynamique auprès de l'ensemble des acteurs impliqués dans le cadre de la gestion de la crise. La connaissance du terrain s'avère en effet primordiale, comme le rappelle Grégory Lemer, correspondant de crise à la direction de l'éducation : « *En tant que correspondant, il est important de bien connaître le terrain pour proposer des solutions pertinentes dans un contexte de danger imminent.* »

Aurélie Pajon et Catherine Ribeiro, correspondantes de crise à la direction de l'autonomie

« Lors d'une crise, nous répertorions les établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées de compétence départementale concernés. Puis nous contactons les directeurs de sites et vérifions qu'ils disposent d'un espace suffisant pour confiner, si besoin, les résidents, avant de définir une stratégie de communication avec la délégation territoriale du Loiret de l'Agence régionale de santé.

Hubert Robin, responsable de la mission Entretien-Sécurité à la direction des Routes

« La Cellule d'état des routes CER45 est activée dès lors qu'une crise peut impacter les conditions de circulation (déviations, routes enneigées...), pour centraliser les informations de terrain, établir des cartes d'aide à la décision et permettre un pilotage des équipes. Cette CER45 établit des bulletins d'information destinés au public via le site Loiret.com, ainsi que vers la cellule de crise départementale. »

Gwenaël Cuny, webmaster éditorial - chef de projets

« Dès que la cellule de crise est armée, la communication est prise en compte. Je crée alors une page Web spéciale, en accès restreint, qui accueille communiqués de presse, fil d'actualités, bulletins de situation, cartographies des déviations routières, module radio, FAQ... L'idée étant de pouvoir déployer un moyen de communication universel, rapide et fiable. En cas de crise majeure, un fil d'actualité est diffusé en continu sur Loiret.com. »

Des exercices grandeur nature

28 novembre 2011, 14h. Sucrierie Téréos, à Artenay. Un incendie s'est déclaré dans le local phytosanitaire du site industriel. Risques d'explosion et de dégagement de fumées : les effets du sinistre pouvant dépasser le périmètre de l'installation industrielle et donc impacter la population alentour, le PPI (Plan particulier d'intervention) est déclenché. Branle-bas de combat à la cellule de gestion de crise du Conseil général de Loiret : dans la zone concernée, un collège, une maison de retraite et un centre d'aide par le travail (CAT). « Dans un cas comme celui-ci, nous devons à la fois appuyer les services de l'État dans les domaines de compétence propres au Département et mettre en sécurité les personnes sous la responsabilité du président du Conseil général (agents, enfants, personnes âgées), ainsi que tout ce qui relève du transport et de l'éducation... », lâche, dans le feu de l'action, Didier Roch, directeur de crise délégué du Département.

Mais tout ceci n'est qu'un exercice, un des huit ayant lieu, en moyenne, chaque année (inondation, canicule, sauvetage aéroterrestre, etc.), afin de tester les capacités d'affronter une crise réelle, comme cela s'est déjà produit avec les épisodes neigeux de 2010 et la montée des eaux de la Loire à Briare et Gien, en janvier 2011. « La difficulté, c'est d'obtenir les bonnes informations », note Séverine Poignard, correspondante de crise à la direction des transports. « Ces exercices ne sont pas à prendre à la légère. Il ne faut pas "jouer pour jouer", mais avoir les bons réflexes pour faciliter la prise de décision », souligne Grégory Lemer, correspondant de crise, lui, à la direction de l'éducation. ■ E.B.

Chaque année, huit exercices en moyenne sont organisés, de la canicule à l'inondation, en passant par des sauvetages terrestres.



Le nucléaire suivi de près

Une question sur la centrale de Dampierre-en-Burly ? Vous pouvez désormais consulter la Commission locale d'information sur le site Internet Loiret.com (rubrique Aménagement & mobilité / Sécurité civile et prévention des risques). Suivi, information et concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement concernant les installations civiles du site de Dampierre-en-Burly : telles sont les missions de cette instance dépendant du Conseil général de Loiret, qui suit de très près, en appui des services de l'État, tout ce qui concerne le nucléaire. « Le risque de rejets d'effluents radioactifs gazeux ou liquides dans l'environnement est un événement à cinétique rapide, pour lequel il faut agir dans les six heures », rappelle Roland Lerouxel, assistant au directeur de crise délégué du Département. Parmi les informations disponibles en ligne, figurent notamment les questions relatives à l'évaluation complémentaire de sûreté de la centrale, tenant compte du retour d'expérience de l'accident de Fukushima, ainsi que celles liées à la révision du PPI (Plan particulier d'intervention) de la centrale de Dampierre.



Roland Lerouxel est assistant au directeur de crise délégué du Département.

En savoir + www.loiret.com (rubrique « Aménagement et mobilité »)

Risques sanitaires sous surveillance

Fièvre aphteuse, frelon asiatique, chikungunya... Face à l'émergence de nouvelles menaces sanitaires, anticipation et évaluation des vulnérabilités sont de mise pour protéger les hommes et les animaux. En France, le dernier cas de pandémie (fièvre aphteuse) remonte à 2001 : le Département avait alors mis en place des rotulages pour éviter la contamination par les roues de voitures et de tracteurs... Car, même si la fièvre aphteuse ne se transmet pas à l'homme, elle reste très contagieuse chez les biongulés. Aussi, le 8 décembre 2011, un exercice de protection civile a-t-il eu lieu dans deux fermes, à Sully-sur-Loire et à Saint-Florent-le-Jeune. La progression fulgurante du frelon asiatique, avec ses conséquences écologiques et économiques, est aussi surveillée. Tout comme la remontée, depuis le sud de la France, du virus du chikungunya.

Source : www.sante.gouv.fr

L'inondation, risque majeur du Loiret

Avec 80 000 personnes concernées sur les bassins de la Loire et du Loing, l'inondation demeure un risque majeur dans le Loiret. « On sait qu'une grande crue va arriver, mais sans savoir quand », explique Olivier Ducarre, chargé de mission inondation au Département. Et nous pouvons d'autant moins ignorer ce risque que les levées, qui comportent des fragilités, et le barrage de Villerest (42), écrieur de crues, ne garantissent pas une protection totale. » Certes, la prévision des crues incombe à l'État. Mais le Département aide quant à lui les communes inondables à se doter d'un Plan communal de sauvegarde, ainsi qu'à publier leur Dicrim*. En outre, pour sensibiliser le public, le Conseil général a implanté vingt repères de crue de 1856. « Ce qui ne signifie pas pour autant que l'on ne peut pas vivre en zone inondable. » Comment ? En adaptant la résilience des bâtiments, y compris ceux du Département : locaux techniques étanches, aucun niveau habitable sous la zone inondable pour les habitats collectifs, etc. À ce titre, le Conseil général finance le Cepri** (160 000 € en 2011) pour réaliser certaines missions d'étude. Le Département a également mis en place, en 2011, un système d'alerte automatique de crue sur le bassin du Cens-Canal d'Orléans (d'Ingrannes à Combleux) : « Sur cette zone, touchée par des crues importantes en 1983, 2002 et 2008, on ne dispose que de quelques heures pour assurer la mise à l'abri des personnes et des biens », conclut Olivier Ducarre. ■ E.B.

* Document d'information communal sur les risques majeurs.

** Centre européen de prévention du risque inondation

En savoir + www.cepri.net et www.vigicrues.gouv.fr



Le Conseil général a financé le centre européen de prévention du risque inondation (Cepri) à hauteur de 160 000 € en 2011.



En cas de chutes de neige, 7 jours sur 7, neuf saleuses peuvent intervenir, en préventif ou en curatif.

Pour des routes viables en hiver

Tout le monde a encore en mémoire l'épisode neigeux exceptionnel de l'hiver 2010-2011... Le Département avait redoublé d'efforts pour disperser quelque 6400 T de sel sur l'ensemble du réseau routier du Loiret. Cette année encore, une flotte de véhicules spécialisés, pilotés par des équipes qualifiées, reste en alerte : neuf saleuses peuvent intervenir 7 j/7 et 24 h/24, et jusqu'à vingt-quatre en journée. Ces interventions peuvent être préventives (salage avant l'apparition de verglas) ou curatives (raclage à la lame, puis salage de la neige résiduelle). Elles s'effectuent prioritairement sur le réseau structurant (« D1 », 740 km de routes), avec des équipes d'astreinte 24 h/24 et 7j/7, le réseau secondaire (« D2 », 1 100 km) étant ensuite traité avant le reste du réseau (« D3 », environ 1 700 km). Ces interventions sont déclenchées à partir des prévisions de Météo-France et des données fournies par les neuf stations météorologiques du Département. Pour s'informer de l'état des routes, les conducteurs peuvent se référer chaque matin au bulletin diffusé avant 7 h sur Loiret.com. Ce dernier est actualisé plusieurs fois par jour en cas d'épisode neigeux persistant.

En savoir +

• Viabilité hivernale - Informations sur l'état des routes

www.loiret.com (bulletins des conditions de circulation hivernale)

N°Vert : 0 800 00 232 245 (Sécurité Routes Loiret)

• Service Transports

www.ulys-loiret.com (service minimum garanti)

N°Vert : 0 800 00 45 00

PRÉVENIR LES RISQUES INONDATION AVEC LE CEPRI

Le Cepri (Centre Européen de prévention du risque d'inondation) est une Association nationale de collectivités territoriales créée et présidée par Éric Doligé, Président du Conseil général du Loiret. Il œuvre pour une meilleure prise en compte du risque inondation, 1^{er} risque naturel en France et travaille au développement d'une vision innovante dans le domaine de la prévention. Depuis sa création en 2006, le Cepri est devenu un lieu de rassemblement d'informations et d'échanges. Son rôle d'interface entre l'État et les collectivités locales l'amène à travailler aux côtés des élus pour accompagner leur réflexion et leur décision. Le Cepri a élaboré une nouvelle approche de la prévention des inondations fondée sur la vulnérabilité des territoires et créé des outils permettant de conduire des stratégies alliant prévision, prévention et protection. Il s'est doté depuis 2011 d'un conseil scientifique et technique capable d'accroître son expertise pluri-disciplinaire.

Retrouvez le Cepri sur www.cepri.net

Grégory Lemer, correspondant de crise de la direction de l'éducation

« Six collèges sont en zone inondable dans le Loiret. En cas d'alerte, je mets en place les actions définies par le plan départemental, en lien avec l'inspection académique : recenser les agents mobilisables du pôle et des collègues pour établir un plan de repli dans un autre établissement. En cas d'accident industriel, il s'agit de définir l'impact sur un établissement et de trouver un espace pour le confinement. »

© E. Boutheiloup

Fabrice Chailloux, coordinateur Énergie, expert Gestion de crise Énergie-Qualité, pôle Bâtiment

« En cas d'inondation, je coordonne l'ensemble des acteurs du pôle pour faire face aux besoins avec la meilleure réactivité : mettre en sécurité les usagers et utilisateurs des bâtiments en isolant les énergies, s'assurer que l'on peut reprendre possession des lieux, réaliser des travaux... Par ailleurs, nous identifions les travaux préventifs : isoler les chaufferies avec des batardeaux, remonter les tableaux électriques, etc. »

© E. Boutheiloup

Étienne Brun, coordinateur de la politique transports (réseau Ulys)

« Neige, verglas... En fonction de la gravité des intempéries, le département informe les usagers des lignes scolaires et commerciales. État des routes et service minimum assuré sont détaillés dans un bulletin spécial sur le site Internet Ulys. Et s'il neige alors que les enfants sont à l'école, nous organisons, dans le cadre de la viabilité hivernale, le retour anticipé, entre 13 h et 14 h, des collégiens usagers des lignes scolaires. »

© E. Boutheiloup



Flashez ce tag
et retrouvez
les archives
départementales sur
Loiret.com

Déclics en Loiret

50 ans de photos aux Archives départementales

En 50 ans, les photographes des Archives départementales du Loiret ont sillonné les routes et le ciel du département, réalisant des milliers de prises de vues dans le cadre de leurs missions de documentation. Aujourd'hui et jusqu'au 16 mars prochain, une rétrospective invite à (re)découvrir une sélection d'images d'artisans au travail, d'industries, de grands chantiers, d'événements publics ou de lieux dont on constate l'évolution à travers le temps.

Photos : Archives départementales du Loiret

• Aschères-le-Marché

Avec l'église et la halle, en août 1967 et en mai 2011.



• Le pont de
Sully-sur-Loire
En janvier 1985 (après
son effondrement) et
en août 2011.



• Château de Chamerolles
À Chilleurs-aux-Bois, en avril
1972 et en juin 2010.



• Moulin de Gaillardin
À Chapelon, en avril 1972
(avant sa restauration par
l'Association des Amis
du Moulin de Gaillardin)
et en avril 2007.



• Pose de la première pierre
de la Maison de Jeanne d'Arc, par André Malraux, ministre
des Affaires culturelles, en présence de Roger Secrétain,
maire d'Orléans et de M. Dupuch, préfet, le 8 mai 1961.



• Le parking de la Charpenterie
Devenu jardin, à Orléans, vers 1975 et
en avril 2011.



• René Boulain
Sabotier à Gy-les-
Nonains, en juin 1972.



• Châtillon-sur-Loire et son église.
Vue générale, en octobre 1970 et en avril 2011.



• Atelier de peinture
De la Faïencerie de Gien,
en février 1975.



Une exposition rétrospective

C'est à une exposition rétrospective que vous invitent, jusqu'au 16 mars, les Archives départementales du Loiret, à Orléans. Cela autour des vues réalisées par leur laboratoire photographique depuis 50 ans, dans le cadre de ses missions de documentation. Les photographes du laboratoire photographique, créé en 1952, ont réalisé les premières images en extérieur en 1961. Ils ont sillonné les routes et le ciel du Loiret afin de réaliser des vues du patrimoine immobilier départemental, des importants chantiers des années 1970, d'artisans et d'industries locales, de scènes de la vie publique...

Parmi les 41 500 clichés réalisés, 70 photographies de grand format, essentiellement en noir et blanc, ont été sélectionnées afin d'être présentées au public. L'exposition propose ainsi une série de portraits liés à l'artisanat, à l'industrie et à l'agriculture dans le Loiret depuis 1961. Ces personnages transmettent la mémoire du savoir-faire, du geste qui accompagnait le fonctionnement d'une machine. L'évolution des paysages et des lieux à travers le temps est aussi mise en valeur par une juxtaposition de photographies prises dans les années 1960-1980 et dans les années 2000, en prenant soin de réaliser le même cadrage. Le territoire du Loiret est de la sorte parcouru au travers de vues panoramiques ou aériennes de paysages, d'églises, de mairies, de gares et d'autres éléments du patrimoine bâti.

Plus qu'une simple exposition de photographies, « Déclics en Loiret » est une invitation au voyage dans le Loiret d'hier à aujourd'hui.

Pratique :

« Déclics en Loiret », jusqu'au 16 mars 2012,
aux Archives départementales du Loiret, 6 rue d'Illiers, à Orléans.

- Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Entrée libre.
- Renseignements au 02 36 99 25 00.

A noter : conférence le jeudi 16 février, à 18 h 30, donnée par Christian Chenault, ethnologue, sur le thème : « De l'intérêt de la photographie dans l'enquête ethnographique ».



comprendre

Les conseillers généraux réunis en session, ont adopté le budget primitif du département pour 2012. Ce budget s'élève à près de 645 millions d'euros.

Face à la crise, un budget 2012 maîtrisé

Les conseillers généraux, réunis en session du 29 novembre au 2 décembre dernier, viennent d'adopter le budget primitif du Département pour 2012. Élaboré dans un contexte de crise économique et d'impératif de redressement des finances publiques, il stabilise les dépenses de fonctionnement et maintient un haut niveau d'investissement au service des grandes politiques départementales : solidarité, éducation et soutien à l'économie. Décryptage.

Le budget primitif 2012 du Département montre la volonté du Conseil général de préserver les grands équilibres des finances et politiques départementales. Son montant demeure conséquent (644 529 110 €), même s'il se caractérise par une stabilisation des dépenses de fonctionnement, un impératif qui s'impose à l'État comme à toutes les collectivités territoriales en période de crise. Ce budget permet au Conseil général de garantir la qualité de service aux habitants du Loiret et de maintenir un haut niveau d'investissement (400 € par foyer). Le Département assure ainsi son avenir, en maîtrisant

de manière durable l'équilibre entre les recettes et les dépenses. La reconstitution de l'épargne du Département, c'est-à-dire les sommes qui sont prélevées dans les dépenses de fonctionnement pour les affecter à l'investissement, et la limitation de la dette départementale, constituent une nécessité absolue à moyen terme. Car le budget 2012 s'inscrit dans un contexte de crise économique marquée par la faible croissance économique, le gel des dotations de l'État aux collectivités locales, l'incertitude quant au niveau des recettes nouvelles liées à la réforme de la fiscalité intervenue

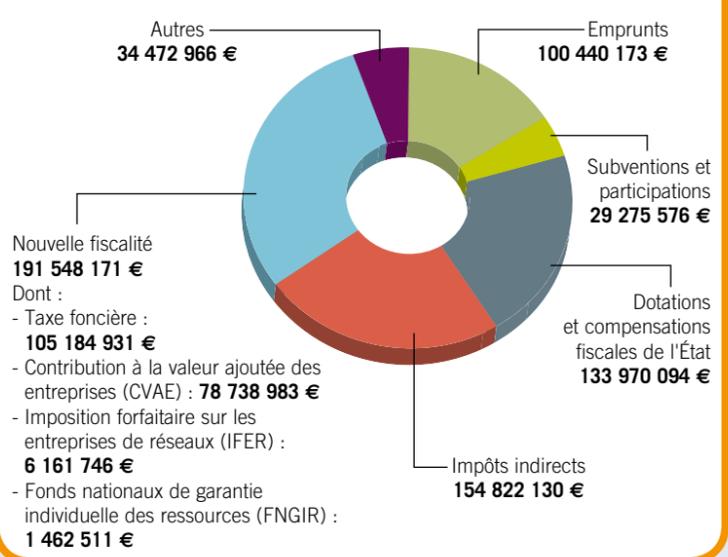
→ [Suite page 20]

Le Département poursuit ses grands projets en 2012

- **Solidarité** : le Département va accompagner plusieurs projets d'établissements pour personnes âgées, comme par exemple l'Ehpad du quartier de l'Argonne, à Orléans (ouverture prévue pour novembre 2012) et la Maison d'accueil rurale pour personnes âgées (Marpa) de Chilleurs-aux-Bois (canton de Pithiviers), autorisée pour 24 places (ouverture prévue au second semestre 2012).
- **Infrastructures** : le Conseil général poursuit l'aménagement à « 2+1 voies » de la RD 940 du sud de Gien au département du Cher avec la création d'un giratoire à Escrennes ; et les études et dialogues compétitifs relatifs au franchissement de Loire à Jargeau devraient s'achever en 2012.
- **Collèges** : dès le début 2012, le bâtiment principal d'enseignement du collège Pierre Dezarnaulds, à Châtillon-sur-Loire, sera livré ; le collège Montesquieu, à Orléans - La Source, devrait, lui, ouvrir ses portes pour la rentrée scolaire 2012, après reconstruction complète ; enfin, le chantier du collège Pablo Picasso, à Châlette-sur-Loing, se poursuit et l'établissement sera prêt à accueillir les élèves dès 2013.

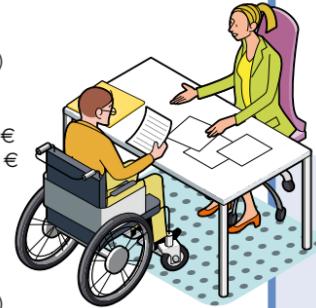
comprendre

Les recettes



Solidarité

262 885 083 € (403,96 € par habitant)
 dont :
 - Personnes âgées : 71 570 164 €
 - Personnes handicapées : 78 953 877 €
 - Insertion professionnelle : 71 149 077 €
 - Enfance et famille : 41 211 965 €

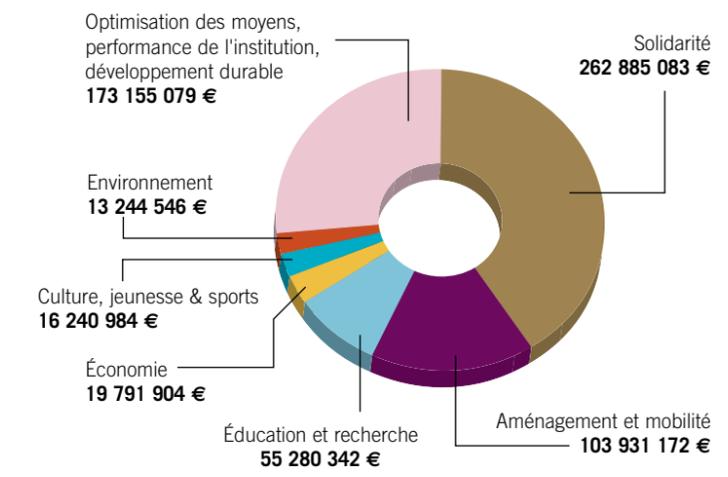


Aménagement et mobilité

103 931 172 € (159,70 € par habitant)
 dont :
 - Transports collectifs : 26 877 794 €
 - Sécurisation et modernisation des infrastructures : 38 366 434 €
 - Technologies de l'information et de la communication : 3 488 500 €
 - Habitat : 2 011 106 €
 - Prévention des risques : 30 722 869 €
 - Aménagement dynamique et équilibré : 2 464 469 €

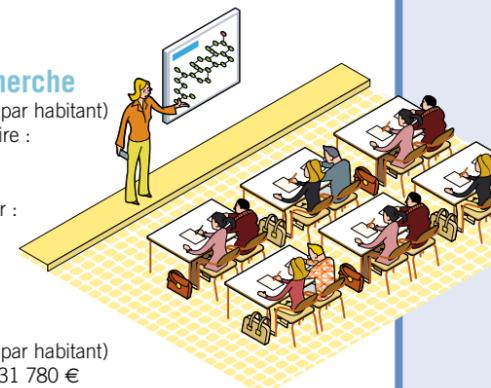


Les dépenses



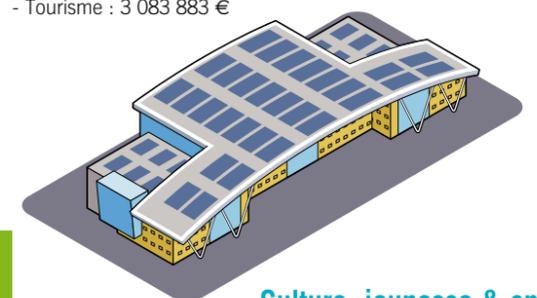
Éducation et recherche

55 280 342 € (84,94 € par habitant)
 - Enseignement secondaire : 52 468 297 €
 - Recherche, innovation, enseignement supérieur : 2 812 045 €



Économie

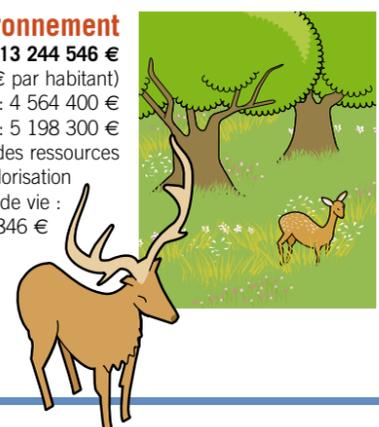
19 791 904 € (30,41 € par habitant)
 - Activités agricoles : 1 531 780 €
 - Dynamisme économique : 15 176 241 €
 - Tourisme : 3 083 883 €



Optimisation des moyens, performance de l'institution, développement durable
 173 155 079 €
 (266,08 € par habitant)

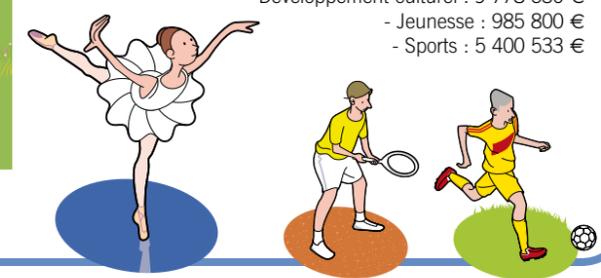
Environnement

13 244 546 € (20,35 € par habitant)
 - Eau : 4 564 400 €
 - Énergie : 5 198 300 €
 - Protection des ressources et valorisation du cadre de vie : 3 481 846 €



Culture, jeunesse & sports

16 240 984 € (24,95 € par habitant)
 - Développement culturel : 9 778 530 €
 - Jeunesse : 985 800 €
 - Sports : 5 400 533 €



QUESTIONS À

Éric Doligé, Président du Conseil général

Quelles sont les grandes lignes du budget primitif 2012, voté le 2 décembre dernier ?

C'est un budget rigoureux qui fait preuve de continuité dans une période tourmentée pour les finances publiques et la zone euro. Mais ce budget évolue fortement dans ses grands équilibres puisque la solidarité, action prioritaire, progresse tandis que les autres dépenses sont maîtrisées. Le budget 2012 se démarque de nos budgets antérieurs par des ressources plus contraintes car l'argent public se raréfie. Le Département du Loiret a mieux résisté car ses élus et son administration ont su anticiper.

Comment le Département, qui doit trouver un équilibre budgétaire, parvient-il à entretenir la dynamisme du territoire et maintenir un fort niveau d'investissement ?

Le budget que nous avons voté lors de la session s'articule autour de deux grands principes : une maîtrise ciblée de nos dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement maintenues à un niveau soutenu, que certains départements nous envient. Avec une dépense de fonctionnement équivalente à 1 553 euros par foyer, le Loiret se distingue de la plupart des autres départements par le faible niveau de celle-ci. En revanche, notre Département se démarque par un fort niveau d'investissement, qui s'élève à 132 M€.

Maintenir les grandes politiques du Conseil général malgré le contexte de crise économique... Comment cela va-t-il se traduire par exemple en matière de solidarité et de soutien à l'activité économique ?

Nos politiques sociales, notamment, représentent 58 % de nos dépenses de



fonctionnement... Nous avons pris la décision, afin de ne pas peser sur les personnes les plus vulnérables auxquelles nous venons en aide, de recentrer nos actions sur ce type de grandes politiques. Le Département a les moyens de ses objectifs en matière d'éducation, de transport, de routes, de culture et de sport, d'aides aux communes et aux territoires, de nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

En quoi le budget 2012 est-il un budget durable, en mesure d'assurer l'avenir du Loiret et des ses habitants ?

Ce budget primitif 2012 est un budget qui permet de pérenniser les finances du Département. Afin de constituer une épargne qui financera durablement nos investissements, le Département fait des économies de fonctionnement. Malgré la conjoncture, nous continuons d'investir, pour garantir le bien-être quotidien des habitants du Loiret et assurer le développement de notre territoire. Nous avons de beaux projets : des collèges, des aménagements routiers, un réseau de Très haut débit, des établissements d'accueil des personnes âgées, etc.

MAINTENIR LES INVESTISSEMENTS POUR ASSURER L'AVENIR DU LOIRET

Le Loiret se distingue de la plupart des autres départements à la fois par le faible niveau de sa dépense de fonctionnement (1 553 € par foyer) et un haut niveau d'investissement malgré le contexte de crise (400 € par foyer). L'autofinancement net du Département, c'est-à-dire les économies faites en fonctionnement et qui financent fortement les investissements, est aujourd'hui très faible : il représente 6,6 M€ contre 43,9 M€ en 2009 et 28,7 M€ en 2010. Le Conseil général doit donc maîtriser son volume d'investissements pour éviter d'avoir à emprunter. En 2011 l'encours de la dette du Loiret était inférieur de près de 30 % à la moyenne nationale (381 € par habitant, contre 532 € en moyenne), l'objectif du Département restant de préserver le plus possible cette enviable position. Toutefois, le Conseil général poursuit les investissements essentiels pour le développement du Loiret ; ils représentent près de 132 M€. Les infrastructures bénéficient ainsi de 33 M€, les collèges de 52,4 M€ et la poursuite de l'aménagement de la ZAC des Portes du Loiret de 6,6 M€ en travaux routiers.

→ [Suite de la page 18]

en 2011 (en particulier sur le montant de la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, qui dépend de la santé des entreprises - CVAE) ou encore les difficultés du secteur bancaire, qui limitent l'accès des collectivités aux financements sur les marchés.

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées (près de 482 millions d'euros)

Comme les autres départements, le Loiret dispose d'une marge de manœuvre réduite. Ses recettes lui imposent d'optimiser ses dépenses d'exploitation et de les recentrer sur celles qui relèvent de ses priorités, comme la solidarité (les politiques en faveur de l'insertion, des personnes âgées

ou handicapées, de l'enfance et de la famille) qui représente aussi 58 % du budget de fonctionnement du Département (262,8 M€). Par ailleurs, le Conseil général va demander à ses partenaires prestataires et opérateurs du domaine social de participer, eux aussi, à l'effort collectif de stabilisation de la dépense publique.

Et afin de poursuivre les investissements indispensables pour son avenir, le Département va devoir réduire un certain nombre de subventions de fonctionnement. Il va poursuivre sa politique d'optimisation de ses achats grâce à des procédures de mutualisation, en matière alimentaire ou d'énergie par exemple, et contenir l'évolution de ses charges de personnel. ■

B. S.

Transports scolaires : une participation et de nouveaux avantages pour les écoliers, collégiens et lycéens

Le Conseil général du Loiret assure les transports scolaires du département. Chaque jour, 26 000 collégiens bénéficient de ce service qui se déploie sur tout notre territoire. Afin de maîtriser durablement les dépenses publiques, l'Assemblée départementale a voté le principe d'une participation des familles aux transports scolaires. Pour l'équivalent de dix à quinze euros par mois, cette participation financière offrira à l'élève de nouveaux avantages. En effet, sur présentation de sa « carte jeune scolaire illimitée », chaque élève aura un accès gratuit et illimité sur le réseau Ulys pour ses loisirs et autres déplacements, y compris pendant les week-ends et les vacances. Les modalités de cette participation seront établies en concertation, et tiendront compte de la capacité contributive et de la composition des familles. Ce dispositif prendra effet à la rentrée scolaire 2012. Ce principe de participation des familles aux transports scolaires existe déjà dans la majorité des départements et dans des agglomérations du Loiret à Orléans et à Montargis. La nouvelle offre de service, c'est-à-dire la libre circulation sur l'ensemble du réseau départemental Ulys constituera une nette avancée pour favoriser le développement des transports collectifs.

L'agenda sports

Le 11 février

• Haltérophilie : Cercle Michelet : 2^e journée des championnats de France N1B féminins et 3^e journée des championnats de France N1A à Orléans

Le 12 février

• Rugby : Rugby Club Orléans (Fédéral 1) reçoit Lille Met RC Lille Université

Le 17 février

• Handball : Fleury Loiret Handball (D1 F) reçoit Mios

Le 19 février

• Football : Saint-Jean-le-Blanc FC (CFA2) reçoit Angers 2

Le 25 février

• Basket : Orléans Loiret Basket (Pro A) reçoit Asvel

Le 28 février

• Football : USO Loiret Football (National) reçoit Créteil

Le 4 mars

• Rugby : Rugby Club Orléans (Fédéral 1) reçoit RC Strasbourg

Le 9 mars

• Basket : Orléans Loiret Basket (Pro A) reçoit Paris-Levallois

Le 16 mars

• Football : USO Loiret Football (National) reçoit Rouen

Le 24 mars

• Football : Saint-Pryvé-Saint-Hilaire (CFA2) reçoit Les Herbiers
• Basket : Orléans Loiret Basket (Pro A) reçoit Gravelines-Dunkerque

Le 30 mars

• Football : USO Loiret Football (National) reçoit Nîmes

Le 3 avril

• Basket : Orléans Loiret Basket (Pro A) reçoit Le JDA Dijon

Le 13 avril

• Football : USO Loiret Football (National) reçoit l'AS Cherbourg



Flasher ce tag et découvrez notre rubrique « Sports »

Loiret.com

Quand le Loiret se jette à l'eau

Si le Loiret connaît une diminution d'adhérents et un manque de structures, il reste le département numéro un de la natation en Région Centre. Et ouvre des portes vers d'autres sports de piscine.

Reculer pour mieux sauter... C'est, selon Philippe Baudron, ce que s'apprend à faire le Comité départemental de natation qu'il préside. « Nos effectifs ont chuté de 3 300 à 2 700 licenciés au cours des derniers mois. Mais cette baisse s'explique avant tout par les nombreux travaux de rénovation subis par plusieurs piscines du département. Forcément, les capacités d'accueil sont temporairement amoindries », justifie celui qui est également entraîneur du club de Saran.

Car, au fond, le Loiret n'est pas mal loti : de toute la région, c'est le département qui compte le plus de clubs – quinze – et de pratiquants. De bonnes prestations des internationaux français aux prochains Jeux olympiques de Londres, l'été prochain, pourraient inciter les jeunes à se jeter à l'eau : « Les récents résultats de l'Équipe de France ont boosté la natation ; beaucoup de petites filles ont eu envie de nager après avoir vu Laure Manaudou rafler des médailles », précise Philippe Baudron.

La compétition d'abord

Et la natation séduit très largement au-delà de la pratique licenciée, puisque face aux 286 000 licenciés français (en 2010, selon le ministère des Sports), on compterait plus de 12,7 millions d'adeptes de la pratique de loisirs ! Il est vrai qu'en club la natation existe principalement par la compétition, ce qui ne l'empêche pas de garder un esprit bon enfant. Ainsi, le comité départemental organise plusieurs compétitions interclubs par an. Le principe ? « Nous faisons se rencontrer deux clubs de dix nageurs, chacun

participant à une épreuve. Des points sont attribués selon le temps réalisé. Ces compétitions permettent de faire nager les plus jeunes avec les plus anciens, ce qui renforce la cohésion dans les clubs », souligne Philippe Baudron. Conforme à sa politique d'objectif de haut niveau, la fédération fixe des barèmes toujours plus élevés pour les nageurs. De même, dans le Loiret, chaque jeune qui désire faire de la compétition doit désormais s'acquitter d'un « pass » délivré par l'École de natation française. « L'an dernier, une jeune fille du Loiret a gagné la Coupe de France en eau libre », se félicite Philippe Baudron. Les compétitions sont également ouvertes aux sportifs handisports, guidés par le succès de Sami El Gueddari, Ormois d'origine, qui a participé à deux finales aux derniers Jeux Paralympiques de Pékin.

Enfin, posséder une licence natation permet aussi bien de pratiquer la natation synchronisée ou encore le water-polo. Équipe phare du



© paco_bw - Fotolia.com

Le Loiret, malgré un nombre important de structures en travaux, compte 2 700 licenciés à la fédération de natation en 2011.

département, le club de Montargis évolue pour la deuxième année en Nationale 2, au troisième échelon hexagonal. « Nous avons un effectif d'une douzaine de joueurs entièrement formés au club, c'est une fierté », explique Luc Bonnard, le président montargois. La saison s'annonce difficile, mais les Black Bass (leur surnom) devraient surnager. ■

M.H.

Avec le Conseil général

Le Conseil général soutient la création d'équipements de qualité

Depuis 2008, le Conseil Général du Loiret a décidé de financer la réhabilitation de plusieurs piscines du département, à hauteur de 15 ou 20 % du coût des travaux, selon que les projets se situent en agglomération ou non. Cette aide départementale (plafonnée à 600 000 euros) peut être majorée de 10 % si le projet s'inscrit dans une démarche de développement durable et d'économie d'énergie. À ce titre, le Département a soutenu les projets de rénovation des piscines d'Orléans, Meung-sur-Loire, Beaugency, Saint-Jean-de-Braye et de Montargis, ainsi que la construction d'un centre aquatique à Pithiviers et d'une piscine couverte à Olivet, pour un montant total de subventions s'élevant à plus de 2,7 millions d'euros.

Les pastoureaux en croisade en Orléanais

En 1251, un soulèvement populaire traverse l'Orléanais : la « croisade des Pastoureaux ». Son passage jette le trouble et marque la mémoire collective, au point qu'une rue orléanaise porte encore le nom « rue des Pastoureaux ».

La croisade des Pastoureaux est précédée par un rassemblement de bergers et d'enfants qui prend naissance dans le nord-ouest de l'Orléanais en 1212. L'époque est alors aux croisades : en 1187, le sultan Saladin a pris Jérusalem ; les 3^e et 4^e croisades (1189-1192 puis 1202-1204) ont échoué ; le pape Innocent III a appelé à deux nouvelles croisades, contre les Cathares en 1208 et contre les Musulmans d'Espagne en 1212... C'est alors qu'apparaît Étienne de Cloyes. Jeune berger de 15 ans, il aurait vu le Christ, déguisé en pèlerin, lui donner une lettre à remettre au roi de France, Philippe Auguste. Après l'échec des croisades des chevaliers, il aurait

Le peuple d'Orléans ne cherche pas à défendre le clergé, dont il est mécontent.

été investi par Dieu, donc, pour délivrer Jérusalem. À cette fin, la Méditerranée s'ouvrirait pour laisser le passage jusqu'en Terre sainte ! Dans le Vendômois et le pays chartrain, grâce au magnétisme de son verbe, Étienne de Cloyes rassemble jusqu'à 30 000 « pueri » : des « enfants de Dieu » et, par assimilation, des pauvres. Dans la piété populaire, en effet, il existe une sorte d'élection des enfants et des bergers, répandue par la fête des saints Innocents, l'Adoration des bergers, la Nativité, les crèches exaltées par Saint-François d'Assise. Avec eux, Étienne de Cloyes marche sur Saint-Denis.

Mais, ayant pris conseil des maîtres d'école de Paris, le roi les fait disperser. Ce mouvement n'en est pas moins précurseur d'un soulèvement plus massif.

Au secours de Louis IX

En 1244, alors que Jérusalem est aux mains du sultan d'Égypte, Louis IX, futur Saint-Louis, répond au prêche d'Innocent IV en faveur d'une 7^e croisade (1248-1254). Mais, lors de la bataille de la Mansourah, en 1250, il est fait prisonnier et n'est libéré qu'en échange d'une énorme rançon (400 000 livres). Il demande alors des secours dans une lettre à sa mère-régente, Blanche de Castille, qui publie la missive sans susciter

beaucoup de réponse de la part des chevaliers. Aussi, à Pâques 1251, en Flandre où sévit une crise économique, se produit un mouvement populaire dont un des chefs, doté du sens de l'organisation et capable de stratégie, est un certain Jacques. Ce moine cistercien, apostat âgé de 60 ans, dit « Maître de Hongrie », est un tribun charismatique, prêchant en français et en flamand. Il prétend avoir reçu de la Vierge Marie une lettre affirmant que les puissants et les chevaliers trop orgueilleux ne peuvent reprendre Jérusalem, mais que les pauvres y parviendront. Dès lors, hommes, femmes, enfants abandonnent tout pour



Les Pastoureaux, lors de leur Croisade, commettent un grand nombre de vols. Ils sont finalement massacrés à Bourges. (Vie et miracles de Saint Louis, manuscrit à peinture occidental ; 1450-1500 environ ; BNF)

le suivre, armés de haches, de couteaux, de bâtons... Des vagabonds, des marginaux se joignent à eux. Rassemblant 50 000 personnes, le soulèvement tourne à la colère contre les clercs et les moines, accusés de profiter des quêtes pour la croisade, et contre les riches, qui, hormis le roi, ne peuvent être que mauvais. Bientôt, Amiens est prise et pillée. Blanche de Castille veut endiguer le mouvement et le capter au profit du pouvoir. Elle reçoit le Maître de Hongrie, près de Pontoise, et le laisse entrer dans Paris. Mais la horde met Paris à sac, puis s'en va vers l'Orléanais. Blanche de Castille proclame alors que le Maître de Hongrie est un imposteur. Puis donne l'ordre de le pourchasser.

Massacre à Orléans

À Orléans, le Maître de Hongrie prêche toutefois au cloître Saint-Sulpice. Le 11 juin, un étudiant de l'École de droit le

traite d'imposteur. Le Maître lui fend la tête d'un coup de hache et le fait jeter à la Loire. Commence alors le massacre : plus de 25 ecclésiastiques sont tués et jetés au fleuve, un plus grand nombre encore est blessé. Le peuple d'Orléans ne cherche pas à défendre le clergé, dont il est mécontent à cause de sa conduite et de sa richesse. Les Pastoureaux quittent Orléans et passent ensuite en Berry. À Bourges, leur violence fait contre eux l'union de toutes les autorités. Avec les agents du roi, les bourgeois forment des milices communales. Près de Villefranche-sur-Cher, le Maître de Hongrie est tué et sa troupe se débande. Les hommes pris les armes à la main sont pendus ; les femmes et les enfants renvoyés chez eux. Ainsi finit ce soulèvement, plus millénariste et messianique que vraiment socio-économique. ■ J.-M.F.



Flashez ce tag et découvrez l'histoire du Loiret

Loiret.com

FIGURE

Henri Troyat, de la Russie au Gâtinais

Né il y a 100 ans à Moscou, un 1^{er} novembre 1911, c'est dans le Loiret qu'Henri Troyat a écrit, au calme et dans la sérénité, une partie de ses ouvrages. À Bromeilles exactement, non loin de Puiseaux. L'écrivain aime alors – comme il nous l'a avoué lors d'une rencontre à son domicile parisien au printemps 1998 – séjourner dans sa résidence secondaire gâtinaise, où il apprécie particulièrement « une sorte de sagesse reposante » : « Mon épouse et moi avons visité la maison et avons eu un coup de cœur. J'ai été séduit par la platitude, l'espace, l'horizon infini. C'était la mer, mais sans l'eau. Un cadre merveilleux, loin de tout, loin des routes. (...) À travers, ma fenêtre je vois les arbres, la verdure. Je sais que si je sors de mon bureau pour faire trois pas, j'ai devant moi tout l'horizon. Ça me suffit. »



Henri Troyat

en 5 dates

1^{er} novembre 1911 : naissance à Moscou
1920 : arrivée en France
1938 : prix Goncourt
1959 : entrée à l'Académie française
2 mars 2007 : décès à Paris

Épopée russe

C'est en 1917, après la révolution d'Octobre, qu'Henri Troyat, de son vrai nom Lev Tarassov, quitte la Russie avec toute sa famille. Écrivain doué et précoce, il décroche à 24 ans, avec son premier roman *Faux jour*, publié en 1935, le Prix du roman populiste. Trois ans plus tard, c'est le prix Goncourt qui vient couronner son talent, pour son roman *L'Araigne*. Dans la foulée de Tolstoï, pour lequel il avait la plus grande admiration, il se lance, romanesque comme lui, dans une grande épopée en trois tomes inspirée de ses souvenirs de Russie : *Tant que la Terre durera*. Il en écrit ensuite une seconde : *Les Semailles et les Moissons*. « Pour moi, écrire est un besoin physique. L'écriture me permet de penser à autre chose qu'à mes soucis personnels. Je m'évade. »

Élu membre de l'Académie française en 1959, Henri Troyat excelle aussi dans le domaine de la biographie. Flaubert, Maupassant, Pouchkine, Tolstoï, Gogol, Dostoïevski, Pierre le Grand et bien d'autres ont successivement les faveurs de sa plume. Et lorsqu'il s'éteint à Paris, le 2 mars 2007, il laisse derrière lui une œuvre monumentale de plus de cent ouvrages. M.V.

ACTUALITÉS

Le maquis de Lorris en histoire

Dans *Les Sangliers sortent du bois*, un professeur d'histoire, un illustrateur et quatorze élèves du collège Geneviève de Gaulle-Anthonioz, des Bordes, racontent l'histoire d'un personnage fictif, Jean, qui évolue entre 1940 et 1945 dans le maquis de Lorris. Ils fondent leur roman sur le récit d'anciens résistants de la région de Lorris et les rapports de mission de l'époque. Un travail préfacé par Albin Chalandon,

qui complète un site Internet : <http://maquisdelorris.fr/resistance/>

Les Sangliers sortent du bois, Benoît Momboise et David Kalimeris, Éditions de l'Écluse, 125 pages, 25 €.



Médailles pour les Justes du Loiret

Le Comité français pour Yad Vashem, association pour la mémoire et l'enseignement de la Shoah a honoré du titre de « Justes parmi les Nations » plusieurs habitants du Loiret, à l'automne dernier : Odile et Alfred Mazaureix (à titre posthume), ainsi que leur petite-fille Ginette Bord, pour avoir caché et sauvé, près de Fontenay-sur-Loing, les enfants Monique, Mireille et Nicole Monsrajin, pendant l'occupation nazie ; et Jeanne et Roland Boulas, pour avoir caché et sauvé la jeune Tuba Dorfman, à Orléans.



Le Conseil général soutient la Fondation du patrimoine

En novembre dernier, le Conseil général et la Fondation du Patrimoine ont remis dix labels 2011 à dix particuliers. Ce label permet à un propriétaire privé, détenteur d'un bien immobilier particulièrement représentatif en matière de patrimoine et non protégé au titre des monuments historiques (ni inscrit, ni classé) de bénéficier de déductions fiscales ainsi que d'une subvention à l'occasion de travaux de sauvegarde ou de restauration. Depuis 2000, le Département du Loiret participe financièrement

au fonds d'intervention de la Fondation du Patrimoine. En 2011, il y a apporté une contribution de 24 125 euros.



Nouveaux sites
Ressources numériques à la Bibliothèque départementale

Un bouquet de trois offres documentaires innovantes est proposé par la Bibliothèque départementale du Loiret dans les bibliothèques d'Épieds-en-Beauce, Ferrières-en-Gâtinais, La Ferté-Saint-Aubin, Lorris, Meung-sur-Loire, Nogent-sur-Vernisson, Patay, Saint-Denis-en-Val et Semoy : Planet Nemo, ressource ludo-éducative qui offre un espace interactif sécurisé de jeux et de découvertes pour les enfants de 3 à 7 ans ; Lekiosque.fr, offre de presse en ligne avec 360 titres français et internationaux ; l'extranet de la Cité de la musique (concerts, conférences, entretiens mis en ligne par la médiathèque de la Cité de la Musique).



L'Espace Public Numérique de Meung-sur-Loire



La page d'accueil du site Planet Nemo



La page d'accueil du site LeKiosque

Sur Loiret.com

Retrouvez les archives départementales en ligne (Culture, jeunesse & sport / Culture et patrimoine / Les Archives départementales) à travers des rubriques étoffées : service éducatif, expositions, etc. Et, toujours, toutes les informations pratiques et les programmes des châteaux et musées du Conseil général, rassemblés sur <http://chateauxmusees.loiret.com>.

Web-sorties en bonne compagnie(s)

L'offre culturelle dans le Loiret se décline aussi sur le web. Agenda des manifestations, compagnies de théâtre, découvertes et bonnes idées sorties s'y bousculent. Pour le plus grand plaisir des spectateurs.

À l'heure de planifier une sortie culturelle, l'habitant du Loiret est confronté à une problématique comme toute universelle : que faire et comment choisir ? Certes, il peut encore s'en remettre aux affiches qui ornent les rues. Mais il peut aussi se livrer à un comparatif sur Internet. Car les sources ne manquent pas et les bonnes idées y foisonnent. Première étape, le site <http://45.agendaculturel.fr>. Un point de départ qui offre un panorama des différents événements en cours et à venir. De la pièce grand public à Orléans en passant par une exposition photographique à Barville-en-Gâtinais, la diversité semble au rendez-vous. Surtout, le site dispose d'une application dédiée sur smartphone qui pourrait vous sauver d'une soirée de désœuvrement. De même, l'agenda des sorties du portail Loiret.com offre un aperçu de la richesse culturelle dans le département. Plus ciblé,



Le site <http://45.agendaculturel.fr> offre un panorama des différents événements en cours et à venir.

mais sans doute essentiel pour les amateurs, Classic45.fr présente « toute la musique classique du Loiret ». Même passion et même volonté d'exhaustivité chez Ojazz.fr. L'association qui a pour ambition de faire « vivre le jazz et les musiques voisines du jazz, à Orléans et dans sa région ».

Performances en ligne

Cette envie de faire découvrir les trésors de la création aux habitants du Loiret constitue également l'une des facettes les plus ludiques des sites des nombreuses compagnies ou institutions qui officient dans le domaine des arts vivants. Au-delà des détails sur les

différentes programmations, leurs sites sont autant d'odes à la découverte et à l'exploration de l'univers du spectacle. Ainsi, le Centre chorégraphique national d'Orléans (Josefnadj.com) dépasse ainsi la simple annonce de ses événements pour proposer une véritable exploration de l'univers chorégraphique. Quant à la compagnie Clin d'Œil (Clindoeiltheatre.com), de Saint-Jean-de-Braye, ou celle de la Tête Noire (Theatre-tete-noire.com), elles essaient de dépasser les frontières de la scène pour présenter leurs créations en images, y compris sur Facebook.

Enfin, certains acteurs culturels du Loiret jouent, à l'inverse, la dématérialisation totale. Et ils hébergent directement des œuvres sur Internet. Creatube, une Web TV associative (<http://le108.org/creatube>), délivre à ses visiteurs des performances artistiques en vidéo à regarder confortablement calé derrière son écran. Face à tant de diversité, les semaines risquent de ne pas avoir assez de jours pour se composer un programme sur mesure. ■ G.C.

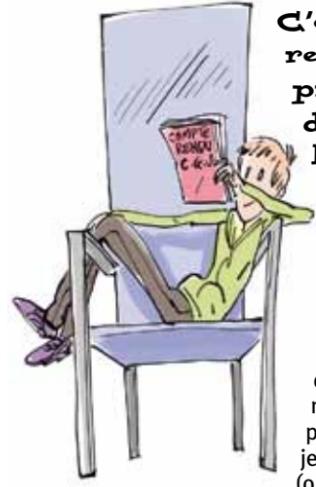
Le Conseil général soutient les compagnies

Le Loiret compte plusieurs grandes institutions culturelles. Avec ses partenaires, le Conseil général leur apporte chaque année d'importants financements pour accompagner leur travail de création de niveau national ou international, comme avec le Cado (www.cado-orleans.fr) qui crée et produit dans le Loiret des spectacles de haut niveau. Il est également lié par convention avec plusieurs compagnies théâtrales professionnelles, et apporte des subventions à de très nombreuses associations culturelles du département pour les aider dans leurs projets.



Conseil général Junior

A voté !



C'est fait ! Les collégiens du Loiret ont élu en décembre leurs représentants au CGJ. Premier rendez-vous mercredi 1^{er} février, à l'Hôtel du Département.

C'est une journée un peu particulière qui attend, mercredi 1^{er} février, la soixantaine de collégiens de 5^e, nouveaux conseillers « Juniors » du Loiret. Pour leur toute première rencontre, ils vont se retrouver au siège du Conseil général, à Orléans. Dans l'hémicycle (et les fauteuils) des « vrais » conseillers (seniors). Mais pas question de se laisser intimider ! Car, après quelques explications sur le Conseil général et le département du Loiret, il leur faudra tour à tour se présenter... Et peut-être même prendre la parole, pour défendre leur projet. C'est en effet le programme de cette première réunion (on dit plutôt « session ») : constituer trois commissions (solidarité ; environnement ; sport, culture et loisirs) et choisir l'orientation du ou des projet(s) que ces commissions devront élaborer, avec l'aide technique et financière du Conseil général. Bref, c'est du sérieux !

UN SITE INTERNET TOUT NOUVEAU TOUT BEAU

Ca y est, le CGJ a un site Internet rien que pour lui, avec sa propre adresse, à mettre dans tes « favoris », bien sûr : <http://juniors.loiret.com>. On y trouve les projets passés, les projets en cours, les vidéos-reportages sur les sessions (avec la « télé des Juniors »), les rubriques de la page « Coin Juniors » de Reflets du Loiret, des infos utiles, des idées de lectures, de films, de sorties, etc.



Ma Planète, j'y tiens QUE LA LUMIÈRE SOIT !

Avant, on s'éclairait à la bougie. Avec l'électricité, on s'est mis à utiliser des lampes à incandescence. Le problème, c'est que ces lampes produisaient plus de chaleur que de lumière ! Pas très économique... Alors, depuis peu, on utilise des ampoules dites « basse consommation ». Capables de durer jusqu'à douze fois plus longtemps, elles consomment sept fois moins d'électricité que leurs ancêtres à filament. Seule difficulté : les nouvelles lampes contiennent des poudres luminescentes fabriquées à partir de terres rares, comme l'yttrium, le terbium ou l'europium... Des ressources minérales peu répandues, très chères et très convoitées. Plus que jamais, il faut donc recycler ces ampoules pour pouvoir réutiliser leur précieux contenu. En plus, c'est simple : il suffit de porter les lampes usagées dans les magasins de bricolage, les grandes surfaces, les marchands de luminaires ou à la déchetterie. Le recyclage ? C'est lumineux !



Cette rubrique a été créée conformément à la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, concernant les bulletins d'information des Conseils généraux, qui fait obligation de réserver une page à l'expression des groupes politiques de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Les clés du budget 2012 : protection, rigueur et prévoyance

C'est sous le signe de la responsabilité et l'impulsion de la Majorité départementale que le Conseil général du Loiret vient de voter son budget primitif pour 2012.

Dans un contexte budgétaire délicat, motivé par la recherche d'économies, le Conseil général ne pouvait rater ce rendez vous du courage qui amorce, nous l'espérons, le cycle de l'après crise.

Ce budget, la Majorité départementale l'a voulu avant tout protecteur. Même si les dépenses sociales, en constante progression, ont une incidence de plus en plus importante sur nos comptes (58% des dépenses), il aurait été déplacé de faire peser ces économies sur les personnes les plus vulnérables auxquelles nous venons en aide.

Pour pouvoir être protecteur, il faut d'abord être responsable et savoir faire preuve de rigueur afin de préparer l'avenir. Trop d'exemples s'offrent à nous pour constater que l'inaction politique et budgétaire est l'antichambre d'un avenir désenchanté. Le Conseil général a donc fait le choix de se recentrer autour de ses compétences obligatoires et de réduire ses dépenses de fonctionnement. Nos politiques publiques ont donc été minutieusement réévaluées avec pour objectif de garantir la pérennité financière de l'institution et de concentrer nos efforts sur la croissance et l'emploi.

C'est justement cette ambition de croissance qui incarne le mieux ce budget 2012. Après des années de politique volontariste en faveur du développement économique de notre territoire, il aurait été inconcevable de stopper cet élan qui garantit depuis des années le dynamisme du Loiret. Parce qu'il permet de soutenir l'emploi, nous avons souhaité que ce rempart contre la crise qu'est l'investissement reste, par habitant, l'un des plus élevés de France.

Le contexte actuel nous encourage à poursuivre nos efforts afin d'offrir au Loiret et à ses habitants toute la sérénité qu'ils méritent. Au nom de la majorité départementale, nous vous souhaitons à toutes et à tous une année 2012 pleine de santé, de bonheur et de prospérité. ■

Hugues Saury, rapporteur du budget départemental, vice-président du Conseil général

GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET RÉPUBLICAINS

Fin de la gratuité des transports scolaires

La politique nationale menée par l'UMP place les départements dans une situation financière extrêmement difficile. Les baisses des contributions de l'État et la suppression de la taxe professionnelle fragilisent les collectivités locales.

Le Loiret n'échappe pas à ces réductions. Et il mettra fin à la gratuité des transports scolaires. En septembre, une participation sera demandée pour les écoliers, collégiens et lycéens résidant hors des agglomérations où les trajets sont déjà payants. Afin d'amortir l'impact de cette décision sur les familles, les élus du groupe socialiste, écologiste et républicain ont demandé et obtenu que les ressources et la composition des familles soient pris en compte pour fixer le prix demandé ou une éventuelle exonération. Nous veillerons à ce que ces critères soient bien intégrés dans les tarifs.

En contrepartie de ce paiement, chaque élève se verra remettre une carte de transport qui lui permettra de circuler sur tout le réseau Ulys. Pour la majorité des jeunes concernés, cette carte sera malheureusement peu utile. Beaucoup d'habitants de communes rurales n'ont qu'un accès très limité au réseau Ulys et leurs jeunes ne l'utilisent donc que pour le transport vers leur établissement scolaire.

Nous veillerons à ce que la gratuité soit rétablie dès l'amélioration des finances départementales. ■

Anne Besnier, conseillère générale

GROUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

Les conseillers généraux communistes refusent le budget d'austérité !

L'Europe et la France sont victimes de choix politique désastreux. La politique de N.Sarkozy aggrave aujourd'hui la situation, car, en exonérant les plus riches, il organise le pillage du budget de l'État. Ce n'est pas la crise pour tout le monde, regardez le CAC 40, ou le chèque de 30 millions d'euros donné à M^{me} Bettencourt en 2011 ! Et le Président UMP du Loiret fait de même ! Au nom de l'austérité, il remet en cause la gratuité des transports scolaires que, seuls, les élus communistes n'ont pas acceptée ! Nous serons toujours à vos côtés pour imposer d'autres choix. Plus que jamais, « l'Humain d'abord ». ■

Michel Guérin, Franck Demaumont, Michel Ricoud

BRÈVES

Secourisme : les jeunes aussi

Le comité départemental de la Fédération française de sauvetage et de secourisme propose aux jeunes entre 6 et 16 ans de rejoindre ses équipes de secours opérationnelles, pour découvrir les techniques de sauvetage et de secourisme. Encadrés par des moniteurs et secouristes professionnels, ils peuvent développer progressivement leurs compétences jusqu'à, l'âge venu, devenir sauveteurs secouristes et peut-être sauver des vies. Une école aux valeurs citoyennes, qui permet à ces jeunes de pratiquer à la fois un loisir et un sport utilitaire au service des autres. Diplômes et formations officielles, initiation aux premiers secours, connaissance de la nature, valeurs humaines, esprit d'équipe, civisme, natation, raids sont notamment au programme.

Contact :

FFSS - Comité départemental du Loiret : 02 38 43 12 73 et www.secourisme45.com

Donner ses archives pour les préserver !

Les Archives départementales reçoivent chaque année, en don ou en dépôt, des fonds privés provenant d'individus, de familles, de professionnels, d'entreprises ou d'associations. Ces documents, une fois classés, deviennent, pour les chercheurs qui viennent en salle de lecture, des mines d'informations sur l'histoire de notre département. Si vous possédez des documents qui vous paraissent intéressants pour l'Histoire, grande ou petite, n'hésitez plus, contactez les Archives départementales du Loiret !

Contact :

Archives départementales, 6 rue d'Illiers à Orléans - 02 36 99 25 00 - dad@cg45.fr

UTILE

L'Espace Info Énergie de bon conseil

Face à la hausse du prix de l'énergie, il est possible de diminuer sa facture énergétique en apprenant quelques « éco-gestes » ou en effectuant des travaux permettant de réaliser des économies. Le tout avec l'appui de l'Adil-EIE.

Besoin d'informations sur votre (sur)consommation énergétique ? L'Agence départementale d'information sur le logement (Adil, créée à l'initiative du Conseil général) va jusqu'à proposer une visite-conseil « gratuite, neutre et objective » à domicile, réalisée par un conseiller de son Espace Info Énergie (EIE), en vue de dresser le bilan énergétique de tout logement.

Cette opération expérimentale s'inscrit dans le Plan Solidarité Logement 45, co-piloté par le Conseil général et l'État, qui fait de la lutte contre la précarité énergétique l'une de ses priorités. Cela pour répondre à des sollicitations adressées fréquemment au Fonds Unifié Logement (FUL), dispositif géré par le Département, qui met en place des aides financières (sous conditions de ressources) et des mesures d'accompagnement social pour faciliter l'accès ou le maintien dans un logement autonome de personnes en difficulté.

Aides aux travaux

Ces visites s'adressent donc en priorité aux bénéficiaires du FUL, de façon à leur offrir des conseils pratiques sur une meilleure gestion de l'énergie (chauffage, éclairage, etc.) ou sur des travaux d'amélioration



www.adil45.org

thermique, afin de diminuer le montant de factures trop élevées, voire impayées. Le conseiller de l'EIE informe également sur les aides susceptibles d'être mobilisées pour réaliser ces travaux.

Par ailleurs, la 4^e Lettre d'infos publiée par le réseau régional des EIE met en garde, d'une manière générale, l'ensemble des propriétaires et locataires contre les pratiques commerciales douteuses ou abusives de certains démarcheurs à domicile ou par téléphone. En faisant miroiter crédits d'impôts et autres prêts à taux zéro, certaines entreprises cherchent à vendre « de façon intensive, parfois agressive » des prestations qui peuvent se révéler décevantes ou non éligibles aux aides de l'État ou des collectivités locales. Le bon réflexe préalable tient donc en trois lettres : EIE. ■

En savoir +

J.H.
ADIL-EIE : 02 38 62 47 07
www.adil45.org

RÉPERTOIRE

Urgences

- **Sapeurs-pompiers**
Composez le 18
- **SOS Médecins**
02 38 54 44 44
- **Samu 45**
Composez le 15
- **Centre antipoisons**
02 41 48 21 21
- **Samu social**
Composez le 115
- **Sida Info Service**
0 800 840 800
- **Drogue Info Service**
0 800 23 13 13 (fixes)
01 70 23 13 13 (portables)
- **Écoute Alcool**
0 811 91 30 30
- **Tabac Info Service**
3989
- **Centre hospitalier régional**
02 38 51 44 44
- **SOS Amitié Orléans**
02 38 62 22 22
- **Allô Enfance maltraitée**
Composez le 119 (N° Vert)
- **Fil Santé Jeunes**
0 800 23 52 36 (N° Vert)
- **SPA Urgences**
02 38 83 15 22

À savoir

- **Centre régional d'information jeunesse**
02 38 78 91 78
- **Centre d'information et d'orientation**
02 38 54 87 00
- **Caisse primaire d'assurance maladie**
36 46 (prix d'un appel local)
- **Caisse d'allocations familiales du Loiret**
0 810 25 45 10 (prix d'un appel local)
- **Météo-France**
0 892 68 02 45
état des routes et circulation dans le Loiret
0 800 232 245 (N° Vert)
- **MDPH (Maison départementale des personnes handicapées)**
02 38 25 40 40
0 800 88 11 20 (N° Vert)
- **Halde**
Lutte contre les discriminations
0 810 005 000
- **Aide aux Victimes du Loiret (victimes d'une infraction pénale)**
02 38 62 31 62



Flashez ce tag et retrouvez les archives de la rubrique « Opinions »

Loiret.com



DÉCOUVREZ ET TÉLÉCHARGEZ TOUTES NOS PUBLICATIONS EN LIGNE SUR www.loiret.com

Flashez ce tag avec votre smartphone et visitez la page de téléchargement (voir explications en P.3)

Dépliants, guides pratiques, études, archives du magazine Reflets du Loiret...



lire, écouter, voir

SUR L'AGENDA DU LOIRET...
et aussi sur www.loiret.comFlashez ce tag pour
consulter l'agenda
complet des sorties

Loiret.com

À LIRE

Parcours culturels en Gâtinais

De Machaut à Boulez, de Lully à Louise Attaque, chorales, orchestres,

harmonies... En quatre mouvements, « Fugues musicales en Gâtinais » se veut une première histoire musicale de cette partie-là du Loiret, enrichie de documents d'archives, cartes postales, photos, dessins, etc. Le pendant d'un premier ouvrage déjà signé de Daniel Plaisance et appelé, lui, *Promenades littéraires en Gâtinais*, évoquant une centaine d'écrivains !• *Fugues musicales en Gâtinais*, de Daniel Plaisance, Éditions de l'Écluse, collection Les biographies gâtinaises, 2009, 422 pages, 22 €.

Cartes postales d'Orléans

La carte postale ancienne est une subtile machine à remonter le temps. Et un moyen efficace

de redécouvrir une ville, comme ici Orléans, décrite à travers des dizaines de cartes postales anciennes collectionnées par les Archives départementales. Chaque quartier dévoile ses monuments, ses bâtiments publics, ses édifices humbles ou remarquables, ses rues et ses places. On y retrouve la ville d'aujourd'hui, on y découvre ses transformations et tous les lieux désormais disparus. • *Orléans il y a 100 ans*, de Fabienne Texier, Éditions Patrimoines et médias, collection 100 ans en cartes postales, 2011, 140 pages, 32 €.

Un comput à l'abbaye de Ferrières

Qu'est-ce qu'un comput ? Un recueil de « recettes » qui permet de calculer les dates des fêtes chrétiennes et plus généralement les éléments du calendrier. Les auteurs de cet ouvrage pointu donnent la

première édition en français du comput de l'abbaye de Ferrières-en-Gâtinais, un manuscrit rédigé aux alentours de l'an mil, illustré de très nombreux tableaux et figures et qui a voyagé à travers toute l'Europe, jusqu'à la bibliothèque vaticane ! Il contient un calendrier, des explications sur les mouvements du soleil, de la lune et des planètes et bien d'autres phénomènes naturels passionnants, tels qu'on les comprenait à la fin du premier millénaire de l'ère chrétienne !

• *Un calendrier au X^e siècle*, de Pierre de Félice et Jeannine Bonnefoy, L'Harmattan, collection Religions et spiritualité, 171 pages, 21 €.

FÉVRIER

Debout de bois

Spectacle. Un duo entraîne le public dans une belle mise en abîme où formes plastiques et musique s'écoulent et se répondent.

• Le 11 février à 17 h au théâtre de la Tête Noire à Saran. Tél. 02 38 73 02 00

La ronde de nos saisons

Théâtre enfants. Par la compagnie La Belle Indienne.

• Le 15 février au Théâtre Gérard Philippe d'Orléans-la-Source. À 14 h 30. Tél. 02 38 68 44 61

Picasso et ses contemporains

Conférence. Picasso et Matisse, par Marie-Laure RUIZ-MAUGIS, conférencière des Musées Nationaux

• Le 15 février à 18 h 15 à l'auditorium du musée historique et archéologique de l'Orléanais, Hôtel Cabu - Square Abbé Desnoyers à Orléans. Tél. 02 38 79 25 60

Orient Sauvage, Saison 2

Exposition de photographies. La Galerie du Lion s'ouvre sur l'Orient avec deux nouvelles expositions. L'oeuvre collective de Gérard Verdier, Thierry Vezon et Alastair Magnaldo.

• Jusqu'au 12 février à la Galerie du Lion, 6, rue Croix de Malte à Orléans. Tél. 02 38 73 64 12



Franz Liszt

Récital.

Les grands mythes : Cyril Huvé, Daria Fadeeva, Tristan Pfaff, Laurianne Corneille...

Au programme Orphée, Prométhée, Hamlet, Mazeppa, La Bataille des Huns, Tasso Lamento e Trionfo.

• Vendredi 17 février à 20 h 30 - Scène nationale d'Orléans, Salle Vitez

French Cowboy

Concert.

• Le 23 février à 20 h à l'Astrolabe, à Orléans. Tél. 02 38 54 20 06

MARS



Syran

Concert pop.

• Le 1^{er} mars, à 21 h 30 au Winston, à Gien. Tél. 02 38 67 47 29

Sukoï Fever

Concert rock.

• Le 1^{er} mars, à 20 h 30, au Meeting Potes Café de St-Jean-de-Braye. <http://www.myspace.com/sukoifever>4^e Salon des Arts Créatifs

Plusieurs associations exposeront : dentelle aux fuseaux, peinture sur porcelaine, reliure, patchwork, dentelles de

papier, couture, composition florale, scrapbooking, mosaïque, tableaux, vannerie, photographie, sculpture, broderie.

• Les 10 et 11 mars 2012 au Complexe sportif de Villemandeur, rue Léonard de Vinci. Entrée libre. Tél. 02 38 85 16 80

Olivier Houette

Concert d'orgue

La musique d'Allemagne du Nord à l'honneur sur les grandes orgues de l'église Saint-Martin.

• Le 18 mars à Amilly www.amilly.com

Les Belles au Bois Dormant

Spectacle musical enfants.

Concert à venir voir en famille, à partir de 5 ans. Par l'ensemble Orchestral du Conservatoire d'Orléans.

• Le 20 mars à 20 h 30 au Théâtre Gérard Philippe d'Orléans la Source. Tél. 02 38 64 28 00

Le clan des célibataires

Comédie théâtrale.

• Le 23 mars au théâtre du Donjon à Pithiviers. Tél. 02 38 30 89 82

Cœur de braco

One woman-show.

Spectacle sur le braconnage en Sologne avec Véronique Blot.

• Le 24 mars, à 20 h 30, à la salle des fêtes de Bou. Tél. 02 38 58 15 65

La symphonie des faux-culs

Théâtre, comédie

Tout ce qui arrive au fan de ce chef d'orchestre lui arrive deux heures plus tard...

Un vrai suspens jusqu'au bout dans cette pièce où les « faux-culs » sont beaucoup plus nombreux que prévu.

• Le 28 mars à 20 h 30 à la Salle des Fêtes de Montargis. Tél. 02 38 98 00 87



Twin Twin

Concert rock « déjanté »

Un jeune groupe composé d'un slameur et de deux djs à découvrir.

• Le 29 mars à 20 h 30, au centre culturel La Passerelle de Fleury-les-Aubrais.

Text'Avril

Événement.

Semaine de lectures, de rencontres, d'écriture avec les auteurs. Un moment phare de la saison du théâtre de la Tête Noire, où auteurs, metteurs en scène, comédiens, membres du comité de lecture, et spectateurs se rencontrent autour de l'écriture contemporaine et de leurs auteurs.

Du jeudi 29 mars au mardi 3 avril. En ouverture, pièce de théâtre : Taklamakan. De Gérard Dumont. À partir de 14 ans.

• Le 29 mars, à 21 h. Théâtre de la Tête Noire à Saran. Tél. 02 38 73 02 00

Made in America

Ballet. Une chorégraphie avec Merce Cunningham, William Forsythe et Martha Graham.

Proposez-nous vos événements culturels sur www.loiret.com !Dans la rubrique « À votre service », sur la page d'accueil du site www.loiret.com, il vous est désormais possible de proposer un événement culturel pour l'agenda des sorties en ligne et les pages Lire-Écouter-Voir de *Reflets*. Alors... à vos claviers !

Flashez aussi ce tag pour nous proposer un événement

Loiret.com

• Les 29 et 30 mars, à 10 h, Scène nationale d'Orléans, salle Barrault. Tél. 02 38 62 75 30

AVRIL

Cali

Concert

• Le 11 avril à 20 h 30 à l'Espace Madeleine Sologne

de La Ferté-St-Aubin. Tél. 02 38 64 81 34



CHÂTEAU DE GIEN

• À Gien.

Ouvert de 14 h à 17 h. Fermé les mardis.

Tél. : 02 38 67 69 69

www.chateau-gien.com

CHÂTEAU DE CHAMEROLLES

• À Chilleurs-aux-Bois.

Ouvert de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Fermé les mardis, et en janvier.

Salon du Chocolat, les 24 et 25 mars de 10 h à 18 h. Tél. : 02 38 76 52 61 et 02 38 53 30 98.

Animations, visites costumées... Tél. : 02 38 39 84 66

www.chateau-chamerolles.com

CHÂTEAU DE SULLY-SUR-LOIRE

• À Sully-sur-Loire.

Ouvert de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Fermé les lundis.

Tél. : 02 38 36 36 86 www.chateau-sully.com

MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION



• À Lorris.

Tél. : 02 38 94 84 19

www.musee-lorris.com

Parc des expositions

Tél. : 02 38 56 97 10

- Salon des métiers d'art, du 17 au 19 février
- Cirque Medrano, du 23 au 27 février
- Salon des antiquités, du 9 au 12 mars
- Club des épagneuls nains anglais, le 25 mars

Zénith

Tél. : 02 38 25 04 29

- Tchoupi fait son spectacle, le 15 février à 14 h 30 et à 17 h
- Voca people, le 16 février à 20 h
- Stéphane Rousseau, le 3 mars à 20 h 30
- Véronique Dicaire, le 10 mars à 20 h 30
- Symphonie équestre, le 11 mars à 16 h
- Magic system, le 14 mars à 20 h

Quizz
Déclics en Loiret

Clic Clac... Venez découvrir l'exposition « Déclics en Loiret : 50 ans de photographie », qui se tient jusqu'au 16 mars aux Archives départementales du Loiret. Ouvrez l'œil et répondez à ces quelques questions !

1 Quel âge a le sabotier sur la photographie prise à Gy-les-Nonains, en 1972 ?

- a) 78 ans
- b) 86 ans

2 Un détail est identique à Bucy-Saint-Liphard, en avril 1980 et mars 2011. Lequel ?

- a) Panneau penché
- b) Papier sur le sol

3 Qu'est-ce qui a disparu sur la photo de l'hôtel de ville de Briare ?

- a) Les toilettes publiques
- b) Le lavoir

4 Quel pont orléanais fut construit en 1975 ?

- a) Thinat
- b) Bourgogne

5 Quelle profession exerçait M. Beaudin, en 1982, à Jargeau ?

- a) Bronzier
- b) Chaisier

6 M. Berruet est cidrier. Dans quelle ville exerce-t-il sa profession en décembre 1979 ?

- a) Amilly
- b) Pithiviers-le-Vieil

7 Quelle année marque la destruction du pont de Sully-sur-Loire par l'embâcle de la Loire ?

- a) 1983
- b) 1985

8 Qu'est devenu l'ancien parking de la Charpenterie, à Orléans ?

- a) Un jardin
- b) Une crèche

9 Qui posa la première pierre de la maison Jeanne d'Arc, à Orléans, le 8 mai 1961 ?

- a) Charle de Gaulle
- b) André Malraux

10 Combien d'enfant(s) sort(ent) de la pataugeoire de la piscine de Meung-sur-Loire ?

- a) 1
- b) 5

3^e prix : Cadre photo numérique Philips Cadre Numérique SPF1207 Mémoire 128 mo

2^e prix : Nintendo DSI

1^{er} prix : Apple iPod nano VI 8 Go

4^e prix : Livre « Châteaux, Manoirs et Logis - Le Loiret »

5^e prix : Station météo

du 6^e au 9^e prix : Livre « Passeurs de Loire »

du 10^e au 15^e prix : Une série de 4 posters du Loiret

Voici les bonnes réponses au Quizz « Parc floral d'Orléans », paru dans *Reflets* n°118 (novembre-décembre 2011) : 1b, 2b, 3a, 4a, 5b, 6b, 7a, 8b, 9b, 10b.Découvrez les indices de ce quizz sur le site www.loiret.com, entre le 27 février et le 9 mars 2012

BULLETIN-RÉPONSE À RENVOYER AVANT LE 16 MARS 2012

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Tél. : _____

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										

EXTRAIT DU RÈGLEMENT • Le concours est réservé aux personnes domiciliées dans le Loiret, à l'exclusion du personnel du Conseil général et des membres de leur famille. Le tirage au sort des gagnants sera effectué sous le contrôle de Maître Lecellier, huissier à Orléans. Les

coupons-réponse expédiés après le 16 mars 2012 ne seront pas pris en compte. Les gagnants seront avisés par courrier. Ils ont un mois, à partir du tirage au sort, pour récupérer leur lot à l'Hôtel du Département. Les lots ne sont ni repris, ni échangés. La participation implique l'acceptation du règlement déposé à la SCP Stéphane Lecellier. Coupon-réponse à retourner à *Reflets du Loiret*, Concours, Hôtel du Département, 15, rue Eugène-Vignat, BP 2019, 45010 Orléans Cedex 1.

Retrouvez vos conditions
de circulation hivernale

0800 232 245*

www.loiret.com

* Appel gratuit depuis un poste fixe
(coût de l'appel depuis un mobile selon opérateur)

Sécuriser vos déplacements

www.loiret.com

Conseil
Général

